

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.  
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE :** Les finances locales en Belgique (2<sup>e</sup> article) par M. F. Baudhuin. — Développement industriel et économique de la partie flamande de la Belgique. — Le rapport de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite — Le travail chinois. — Le plan Dawes. — Statistiques.

1926

**LES FINANCES LOCALES EN BELGIQUE.**

par M. Fernand BAUDHUIN,

Professeur à l'Université de Louvain.

II.

**Budgets, impôts et dettes des communes.**

Le problème des finances communales devient spécialement ardu lorsque l'on veut chiffrer ses données. Il existe en Belgique 2,617 communes, dont il faudrait dépouiller les budgets annuels, ce qui constituerait déjà une lourde tâche, car ces budgets ne sont réunis qu'au chef-lieu de la province. Ce n'est pas la seule difficulté; par suite des retards dans la répartition des impôts perçus par l'Etat pour les communes, les budgets actuels ne donnent souvent que des aperçus fantaisistes, sans rapport avec la situation financière réelle des communes.

Quoi qu'il en soit, voici un tableau des recettes et des dépenses ordinaires des communes.

**Budget ordinaire des communes belges.**  
(en milliers de francs).

	Recettes		Dépenses	
	Francs-or	Francs-papier	Francs-or	Francs-papier
1850 ....	22.954	—	22.592	—
1880 ....	92.593	—	89.913	—
1892 ....	118.743	—	117.145	—
1912 ....	340.000	—	327.475	—
1913 ....	360.500	—	344.880	—
1927 ....	430.000	2.990.000	416.000	2.887.000
1928 ....	500.000	3.460.000	522.000	3.623.000

Ce tableau montre évidemment que le mouvement de fonds a singulièrement grossi au fur et à mesure que les années ont passé. Le budget total des communes représente actuellement le tiers environ de celui de

l'Etat. Toutefois l'intervention des régies — eau, gaz, électricité — est de nature à fausser les idées; comme nous l'avons dit dans notre premier article, il y aurait lieu de ne porter au budget que les soldes nets de ces comptes.

Nous possédons des renseignements plus complets sur ce qui se passe dans les communes de plus de 40,000 habitants, au nombre de 16 en 1913, avec une population de 1,550,000 habitants; voici comment ont varié leurs recettes. Ce tableau, dressé d'après les comptes, n'est pas aussi significatif qu'on le croirait pour les années d'après-guerre. En 1925 et en 1926 les versements par l'Etat de la part des communes dans les impôts cédulaires étaient — comme à l'heure présente — en retard dans de nombreux cas; en outre les recettes et les dépenses n'étaient pas encore au niveau que l'on doit considérer comme normal. Bref, le tableau qui suit ne doit être utilisé qu'avec précaution.

**Recettes des communes de plus de 40,000 habitants.**

	Ordinaires		Extraordinaires	
	Francs-or	Francs-papier	Francs-or	Francs-papier
1912 ....	132.210	—	75.140	—
1913 ....	141.780	—	63.239	—
1925 ....	174.500	712.120	170.000	693.900
1926 ....	132.000	824.098	103.000	664.190

La diminution en valeur-or constatée pour 1926 provient naturellement en partie du fait que les

recettes, après la chute du franc, n'avaient pas encore été adaptées au taux de stabilisation. A l'heure présente, nous sommes bien au-dessus de 1925, comme nous le montrerons plus loin. Mais ce qui intéresse

surtout, ce sont les recettes ordinaires, et plus proprement les recettes fiscales. Voici comment elles se sont accrues d'après les mêmes tableaux, soumis aux mêmes réserves.

**Recettes fiscales**  
**des communes de plus de 40,000 habitants.**  
(En milliers de francs)

	Quote-part dans le fonds des communes et dans les impôts d'Etat; centimes additionnels		Impositions communales proprement dites		TOTAL	
	Francs-or	Francs-papier	Francs-or	Francs-papier	Francs-or	Francs-papier
1912 .....	33.436	—	26.000 (1)	—	59.436 (1)	—
1913 .....	34.613	—	28.000 (1)	—	62.613 (1)	—
1925 .....	53.550	219.096	26.150	106.707	79.700	325.803
1926 .....	40.500	253.770	19.950	124.727	60.450	378.497

(1) Chiffres approximatifs rectifiés par nous pour tenir compte des redevances omises (voir plus bas).

II. Quel était le montant des impôts demandés avant la guerre par l'ensemble des communes belges? M. B. S. Chlepner les évalue sommairement à 96.5 millions, en partant d'une proportion établie par S. Rowntree en 1905 (1). Dans notre *Stabilisation* (p. 10) nous nous étions arrêtés pour 1912 à 10 francs par habitant, en nous basant sur les impôts demandés par les communes de plus de 40,000 habitants, tels que les donnait *l'Annuaire Statistique* et en tenant compte du fait que les petites communes étaient (et demeurent) moins exigeantes.

Mais en confrontant les budgets détaillés des grandes villes aux chiffres de *l'Annuaire Statistique* pour les communes de plus de 40,000 habitants, nous voyons que ce dernier omet de porter en compte certaines redevances ayant nettement un caractère d'impôt : redevance des voitures publiques et des tramways, par exemple. Au lieu de 18 millions d'impôts communaux pour ces communes, nous devrions sans doute en compter 26. D'autre part, nous avons pu obtenir le montant des additionnels perçus par l'Etat pour le compte des provinces et des communes : respectivement 10 1/2 et 37 millions en 1912.

Nous obtenons déjà de ce chef 63 millions, auxquels il faut ajouter les impositions proprement communales et les redevances éventuelles des petites localités. En ce qui concerne les redevances, le compte sera vite fait, car les transports en commun, voitures et tramways, ne rapportent rien aux petites communes; beaucoup doivent même subsidier indirectement la ligne vicinale qui les dessert. Quant aux impositions communales, leur estimation est quasi impossible; nous savons seulement que dans les petites communes elles étaient très peu considérables. Quoi qu'il en soit, il semble qu'après l'incorporation des redevances dont nous venons de parler, nous devons relever notre évaluation

. Nous la situerons entre 81 et 85 millions pour 1912, ce qui représente 11 ou 11,50 francs par habitant, au lieu de 10. L'année 1913 fut témoin d'une aggravation de cette charge fiscale.

Les communes recevaient en outre d'importantes allocations prélevées par l'Etat sur ses recettes fiscales; tout d'abord, par le jeu du *Fonds communal*.

Le *Fonds communal* avait produit en 1913 50 millions; il s'y ajoutait les 7 1/2 millions du *Fonds spécial des communes*. En somme sur les 346 millions d'impôts que percevait l'Etat, celui-ci n'en conservait que 289 millions. Les communes consommaient 143 millions, la moitié donc de ce que retenait l'Etat; de plus celui-ci accordait des subsides assez copieux aux administrations locales, en matière de voirie, de construction d'écoles, etc.

III. — Les relevés dont nous avons publié plus haut les totaux ne permettent pas de se rendre compte du montant des impôts locaux à l'heure où nous sommes. Voyons ailleurs.

D'après les rôles émis au 31 mars 1929, le montant des additionnels à percevoir pour 1928 s'établit à 600 millions et ce chiffre sera sans doute quelque peu dépassé. Les additionnels iront vraisemblablement pour 530 millions aux communes, et pour 70 millions aux provinces.

Il faut y ajouter les impositions communales proprement dites, et en premier lieu la taxe de voirie qui peut atteindre 10 % pour les bâtiments et 5 % pour les terres. Le revenu cadastral, qui n'atteignait que fr. 2.416.000.000 en 1926, est d'après le rendement de l'impôt foncier de trois milliards en 1928; les trois quarts sont afférents à des bâtiments, un quart seulement à des terres. Bref, la taxe de voirie portée à son taux plein pourrait donner 260 millions. Mais elle n'est à ce taux que dans les villes et dans les localités les plus imposées, si bien qu'elle n'aura probablement pas représenté plus de 180 millions en 1928.

(1) *La Belgique restaurée*, page 396.

Une erreur de mise en page a rendu incompréhensible la fin de l'article de M. le Recteur Ansiaux, paru dans notre dernier bulletin.

Nous nous en excusons vivement auprès de nos lecteurs et de notre éminent collaborateur.

On trouvera ci-joint le texte rectifié.

D'autre part, il ne faut pas se dissimuler que la hausse du taux de l'escompte est onéreuse pour les producteurs et notamment pour ceux qui travaillent en vue de l'exportation. Sans doute, l'exportation est stimulée par la hausse des devises étrangères surtout lorsqu'elles atteignent leurs points d'or respectifs, mais cette prime est plus ou moins neutralisée par la cherté de l'argent. Considérons, par exemple, les Etats balkaniques où les taux en vigueur sont de l'ordre de 8 à 10 p. c. Un exportateur de là-bas qui fait escompter son papier à trois mois de date voit son chiffre d'affaires grevé d'une taxe de 2 à 2 1/2 p. c., taxe fort lourde que les commissions de banque alourdissent encore. Cette surcharge au prix de revient unitaire peut devenir prohibitive, entraver des opérations qui eussent été génératrices de change.

Si donc la politique d'escompte est souvent efficace ou constitue du moins une riposte nécessaire, il convient de ne pas se reposer uniquement sur elle de la défense de l'encaisse métallique.

\* \* \*

Mais y a-t-il autre chose à faire ?

A cette question, nous estimons qu'il y a lieu de répondre d'une façon nettement affirmative. Il est même permis de croire que tant la balance financière que la balance commerciale sont susceptibles d'être améliorées soit par l'initiative privée, soit par des mesures légales.

Avant de passer en revue ces différents correctifs, il importe de faire remarquer qu'ils constituent non point un retour au mercantilisme d'autrefois, mais simplement une politique régulatrice des changes. L'erreur fondamentale du mercantilisme était de vouloir vendre le plus possible à l'étranger en lui achetant le moins possible. Certains protectionnistes d'outre-mer versent encore dans cette illusion puérile et risquent en s'y abandonnant de jeter la plus profonde perturbation dans les échanges internationaux. Autre chose est de redresser un change défavorable en poussant à la multiplication des créances exigibles sur l'étranger et à la réduction des dettes exigibles envers celui-ci. Il faut même regarder comme légitimes les mesures qui tendraient, dans un esprit de prévoyance, à améliorer les éléments des balances futures, c'est-à-dire à développer les créances à terme et à éteindre anticipativement les dettes non encore échues.

Ce point éclairci, il apparaît que la première chose à faire, c'est de mettre le pays en état d'exporter davantage. A cet égard, on réclame des dégrèvements fiscaux. Bien qu'il convienne au Gouvernement d'y procéder avec prudence et de se réserver des excédents afin d'accélérer l'amortissement de la Dette publique, il n'est pas douteux que l'allègement de certaines charges fiscales soit à conseiller afin de permettre aux producteurs nationaux de lutter avec plus de chances de succès sur les marchés extérieurs. Bornons-nous ici à cette indication. Que les tarifs réduits à l'exportation pour les transports par chemin de fer puissent avoir une

action bienfaisante dans le même sens, cela ne fait point question. Mais il y a une limite à l'application des faveurs fiscales ou autres. Il importe qu'elles n'aient pas pour répercussion d'aggraver le fardeau que porte le contribuable. Ce serait mettre sur les épaules de ce dernier une part de la charge incombant naturellement à l'acheteur. Pareille politique aboutit, sans que l'on s'en doute, à un appauvrissement, à une perte de substance, suivant la juste expression imaginée à l'époque encore récente où l'inflation et le cours forcé exerçaient leurs ravages. Il ne faut jamais vendre au-dessous du prix de revient, si ce n'est à titre momentané et accidentel.

Cette règle s'étend aux taux des salaires. Réduire les salaires pour favoriser l'exportation, cette conception peut paraître commercialement raisonnable à certains esprits. Rien de plus néfaste pourtant qu'une baisse des salaires qui entamerait ce que le grand économiste anglais Marshall nommait les « necessities for efficiency », c'est-à-dire le nécessaire pour la productivité. Affaiblir la capacité productive des ouvriers nationaux, c'est assurément un calcul détestable, dût-il procurer quelques avantages temporaires. Ceci aussi est une indication générale; nous n'en dirons rien de plus à cette place.

La rationalisation qui se propose d'économiser la main-d'œuvre sans peser sur sa rémunération est une politique toute différente et qui peut être très propice à l'amélioration durable de la balance. Certes, le fait momentané d'un moindre emploi de bras pourrait engendrer du malaise, des difficultés de réadaptation. Ces difficultés ne sont pas insurmontables, ce malaise ne durera pas indéfiniment. Nos critiques de tout à l'heure ne s'appliquent pas à ce cas-ci. Ajoutons que la rationalisation n'intéresse pas uniquement la production, mais encore la vente. Les experts nous disent que dans cet ordre d'idées, nos compatriotes ont encore de grands progrès à accomplir. On voit cependant apparaître des « sociétés commerciales » issues de grosses entreprises et qui conquièrent ainsi une certaine autonomie très favorable à l'amélioration des méthodes d'écoulement des produits.

La diversification de la production qui a le mérite de diviser les risques a une portée moins immédiate. Ne la perdons pas de vue pourtant, car elle permet d'obvier à certaines crises de change nées de la spécialisation outrancière, comme naguère celle du café au Brésil. La diversification de la production est peut-être le seul avantage appréciable d'un régime protectionniste qui serait d'ailleurs modéré. Il est certainement périlleux de s'engouer pour une production jouissant d'une grande vogue passagère : de quoi demain sera-t-il fait ? Pour les nouveautés, automobiles ou soie artificielle, la surproduction est toujours à craindre. Mieux vaut adopter pour règle : en prendre et en laisser. Du point de vue du change, l'excès de spécialisation est donc un écueil.

Faut-il signaler enfin la nécessité de mieux étudier les marchés exotiques et même ceux d'entre eux qui

semblent offrir un médiocre intérêt. Cette recommandation est, à vrai dire, quelque peu superflue étant donné l'ardeur de l'« esprit de prospection » dont témoignent la finance et l'industrie de notre temps.

\* \* \*

Cette dernière remarque nous amène à poser le problème des possibilités d'améliorer d'une façon durable la balance financière.

Dans cet ordre d'idées, la première recommandation qu'il sied de faire est vieille comme le monde : pratiquer l'économie. L'épargne abondante, c'est le taux de l'intérêt se modérant par degrés pour les placements à long terme. Est-il besoin de faire ressortir l'importance d'une telle baisse ? On a vu, il n'y a pas bien longtemps, une vaste entreprise, en possession d'un crédit de premier ordre emprunter sur notre marché 100 millions à 6 p. c. Supposez qu'elle ait pu obtenir cet emprunt au taux de 4 p. c., il est évident que sa puissance économique et notamment son aptitude à l'exportation en eussent été fortifiées.

Il est vrai de dire que le développement de l'épargne ne suffit point si les épargnistes hantés par les mauvais souvenirs de la période de dépréciation monétaire ne consentent pas à prêter à long terme et préfèrent se livrer à la spéculation sur les actions et quand celle-ci ne réussit plus, à accumuler leurs disponibilités dans les comptes à vue et à court terme des banques, ou encore à souscrire aux augmentations de capital des grandes sociétés. Pour guérir la phobie du prêt à long terme, il faut évidemment renforcer sans cesse la confiance dans le franc stabilisé en démontrant inlassablement qu'il repose sur les garanties métalliques les plus sérieuses.

Rien ne contribue à consolider d'une manière permanente la balance des comptes comme l'exportation des capitaux. Nous ne rappellerions pas ici cette vérité évidente, s'il ne convenait d'y apporter quelques réserves. D'une part l'exportation des capitaux n'est utile que si les emplois extérieurs de ceux-ci ne sont point aléatoires. Sans doute, un certain pourcentage de pertes est inévitable, mais il ne faut pas l'aggraver en courant les aventures : ce n'est pas le moyen de se ménager des sources régulières de devises. D'autre part, si l'exportation des capitaux est trop précipitée, elle est de nature à entraîner des embarras de change temporaires qu'il faut soigneusement éviter afin de ne pas raviver des inquiétudes à peine calmées. De plus, un trop rapide exode de capitaux pourrait avoir pour effet d'accentuer cette hausse du taux de l'intérêt que la politique monétaire nous commande de combattre.

À titre secondaire, il est opportun de signaler l'importance d'une organisation systématique de la défense de nos intérêts financiers extérieurs. Ne serait pas moins intéressante, la formation d'experts juridiques, économiques et politiques connaissant les pays étrangers, leur législation, leurs mœurs gouvernemen-

tales et judiciaires, les conditions générales des affaires et notamment le régime des concessions étatiques et municipales.

\* \* \*

La politique de défense anticipée du change qui vient d'être sommairement exposée offre, en Belgique, ce grand avantage de pouvoir se développer d'une manière prudente et paisible. À l'abri d'une muraille d'or imposante et qui continue à monter, il est loisible de songer à l'avenir et de prendre des mesures soigneusement étudiées pour l'assurer. Et puisque l'on a du temps, il est aisé de ne pas se laisser obséder par l'idée fixe de la défense du change. Celle-ci représente un intérêt primordial ; tout le monde en tombe d'accord. Mais il ne faut tout y sacrifier qu'en cas de péril imminent. Aussi bien la protection permanente de l'étalon monétaire suppose la santé économique dans le sens le plus étendu de ce terme. Lorsqu'un Gouvernement stabilise sa monnaie, il le fait toujours dans des conditions plus ou moins difficiles, précisément parce que la santé économique a été atteinte par les désordres du change. Cela étant, le Gouvernement doit aller au plus pressé : il se préoccupera ensuite de rétablir un état économique normal. Lorsque la crise du change n'a point été d'une gravité hors de pair, il n'est pas impossible, dans le choix du taux de stabilisation, de s'inspirer des intérêts de la production nationale. S'il en est autrement, on ajourne forcément les difficultés. Quelques exemples actuels montrent qu'elles peuvent aller jusqu'à remettre en question la réforme monétaire elle-même. Tout au moins se prolongent-elles, comme en Angleterre, d'une façon très inquiétante.

Supposons maintenant franchie cette période critique de transition, et l'on peut considérer que la Belgique se trouve dans cette situation fort enviable. La défense immédiate du change étant bien assurée, il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers. La défense permanente du change doit être organisée dans l'esprit qui vient d'être indiqué. Ainsi que nous le suggérons en commençant, il importe, pour la bien entendre, de ne jamais la dissocier des autres objectifs fondamentaux de la prospérité nationale. Elle s'en distingue pourtant par certains traits d'ordre technique. Mais elle ne s'y oppose jamais comme pourraient s'y opposer des mesures d'urgence telles que la hausse du taux de l'escompte. Ainsi la direction de l'économie nationale conserve son caractère unitaire. Le souci d'une balance favorable en moyenne vient s'y intégrer sans heurt et sans trouble.

Nous devrions maintenant évaluer les impôts communaux proprement dits, sur les bases variées dont nous avons donné précédemment une idée. Il faut aussi évaluer les redevances exigées des services publics dans les grandes villes.

Pour Bruxelles, d'après le budget de 1929, les recettes et prestations représentent le double de ce que produit la taxe de voirie; par contre, pour Anvers nous n'arrivons qu'à la moitié, de même qu'à Gand. Bref, nous évaluerons l'ensemble des taxes et redevances communales au même montant que la taxe de voirie, soit 180 millions.

Voici dès lors le montant des impôts consommés par les communes et perçus directement pour elles, pour l'année 1928.

Additionnels aux impôts d'Etat	530
Impôts et redevance communaux	360
	890

Mais nous l'avons dit, les communes reçoivent des montants considérables prélevés sur les impôts de l'Etat, à raison du Fonds des Communes et de leur part dans les impôts sur les revenus. Toutefois cette partie ne doit pas être ajoutée à la précédente lorsque l'on veut évaluer la charge fiscale totale qui pèse sur la nation.

Le Fonds des Communes, remanié en 1922, prévoyait un versement initial de 100 millions, s'augmentant chaque année de 2 millions; il s'y ajoute les deux dixièmes de la taxe professionnelle retenue à la source sur les traitements et salaires. Pour l'année 1928, le Fonds des Communes aura reçu quelque 160 millions; pour 1929, le budget prévoit 164 1/2 millions. Quant à la part des communes et des provinces dans les impôts d'Etat, elle se chiffre comme ceci, d'après les recettes de 1928, qui ne sont pas encore définitives. La contribution foncière produira davantage, si bien que, non compris les dotations du Fonds Communal, les communes toucheront 340 millions et les provinces 165.

#### Part des finances locales pour 1928

##### dans les impôts d'Etat.

(en millions)

	Communes	Provinces
Contribution foncière, taxe mobilière et professionnelle .....	275	137
Automobiles .....	11	6
Id. pour les routes (1) ...	4	5
Spectacles .....	18	6
Exercices arriérés .....	25	6
	333	160

(1) Cette somme se répartit entre les provinces et les communes au prorata de leurs dépenses pour les routes; notre répartition est arbitraire, seul le total de deux sommes est acquis.

Dès lors nous arrivons au tableau que voici.

#### Impôts consommés par les communes en 1928.

(en millions)

Additionnels aux impôts d'Etat .....	530
Impôts et redevances communaux .....	60
Versements de l'Etat :	
Part dans les impôts cédulaires .....	340
Fonds communal .....	160
	1.390

L'Etat recevra pour le même exercice 9 milliards d'impôts; il en verse 1.200 millions au Fonds d'Amortissement, ce qui n'est pas consommé. Il verse ensuite 500 millions aux communes et 165 millions aux provinces. Il consomme donc pour cet exercice 7 milliards d'impôts; les communes arrivent ainsi à 20 p. c. de ce que dépense l'Etat.

Pour l'année où nous nous trouvons, le montant des impôts communaux ne peut que progresser par suite de l'adaptation du revenu foncier au taux de stabilisation. Or, c'est le revenu foncier qui fournit la plus grande partie des recettes communales, grâce à la participation dans l'impôt lui-même, aux additionnels et à la taxe de voirie. Sur les 1.200 millions d'impôts consommés par les communes dont il est possible de discerner l'origine, on peut évaluer à 600 millions ce que fournit le revenu foncier. Bref, il est vraisemblable qu'en 1929 le total des impôts consommés par les communes belges s'établira à 1 1/2 milliard, soit vers 216 millions de francs-or. C'est ce chiffre qu'il faut rapprocher des 143 millions de 1912.

IV. Mais il importe de voir si aucune modification n'a été apportée dans les obligations imposées aux communes.

Tout d'abord, nous l'avons dit, elles bénéficient de la dépréciation du franc en ce qui concerne leurs dettes anciennes. Nous verrons plus loin que les dettes communales pouvaient atteindre 1.600 millions en 1913; si nous admettons qu'il reste 1.400 millions de ce passif, à un taux moyen de 3 1/2 p. c., nous arrivons à une charge de 49 millions, sur laquelle les débiteurs gagnent 42 millions de francs-or chaque année.

Les communes ont été déchargées du paiement du personnel enseignant dans les écoles primaires; l'Etat assume actuellement de ce chef un service de 650 millions, alors qu'autrefois il se contentait de répartir 22 millions de subsides. Si nous adoptons le coefficient 10 pour tenir compte de la hausse des prix et de l'accroissement de la population, ces subsides représentent actuellement 220 millions de francs-papier; le supplément de dépense pour l'Etat atteint 430 millions. Il est vrai que jadis les écoles libres recevaient des subsides beaucoup moindres que présentement, et que d'autres retouches ont été opérées; c'est pourquoi nous ramènerons à 300 millions l'allègement effectif des communes.

Par contre, les municipalités se sont vu imposer la participation dans le service des pensions sociales.

Celles-ci sont payées par l'Etat, mais avec intervention des communes et des provinces à concurrence, respectivement, de 2/8<sup>e</sup> pour les communes et de 1/8<sup>e</sup> pour les provinces. La charge qui en résulte pour les communes est de 90 millions environ; pour tenir compte d'autres interventions nous compterons ici 120 millions.

Pour les communes, nous pouvons dresser le bilan que voici.

#### Allègements budgétaires par rapport à 1913.

Par la dévalorisation du franc, millions de fr.-or . . . . .	42
Par la décharge des frais de l'instruction primaire 300 millions de fr.-papier, soit millions de fr.-or . . . . .	43

#### Accroissement des charges.

Par l'intervention dans les pensions, etc., 120 millions de francs-papier, soit millions de fr.-or. 17

Bref, l'allègement définitif, par rapport à ce que les communes auraient dû supporter si la législation était demeurée inchangée, n'est pas inférieur à 68 millions de francs-or, soit 475 millions de francs-papier. Nous arrivons dès lors au tableau suivant :

	Millions de francs-or
<i>Montant des impôts consommés par les communes en 1912</i> . . . . .	143
<i>Allègement dont les communes ont bénéficié</i> . . . . .	68
<i>Montant des impôts qui auraient été nécessaires en 1912 sous la législation actuelle</i> . . . . .	75
	Millions de fr.-papier
<i>Montant des impôts exigés en 1928</i> . . . . .	1.390
<i>Coefficient papier</i> . . . . .	18,5
<i>Coefficient or</i> . . . . .	2,7

Pour 1929, on doit prévoir que les coefficients seront plus élevés.

Mais, dira-t-on, les communes n'ont-elles pas accru leurs dettes fortement au cours de la guerre? Ce fut le cas pour quelques-unes. Mais pour l'ensemble des communes la charge a été prise par l'Etat; l'accroissement des dettes est postérieur à l'armistice, et il n'est pas tel qu'il explique le coefficient très élevé auquel nous arrivons.

V. Examinons du reste à présent la question des dettes communales.

Nous avons précédemment évalué sous réserve le montant des dettes communales avant la guerre à 900 millions (1); cette estimation, établie d'après les données de l'*Annuaire Statistique* et les emprunts au Crédit Communal de 1906 à 1913, était inexacte, comme viennent de nous l'apprendre des relevés complets se rapportant aux communes de plus de 10.000 habitants.

Ces relevés arrivent à 1.263 millions de dette consolidée et 114 millions de dette flottante. Si toutes les communes du pays avaient des dettes aussi importantes, cela nous mènerait loin évidemment; celles pour lesquelles nous avons des données précises ne comptent que 3 millions d'habitants environ, soit 40 p.c. de l'ensemble. Mais ce sont les grosses communes qui ont les plus fortes dettes. Bruxelles et Anvers, qui ne comptaient à elles deux que 500.000 habitants, avaient ensemble 566 millions de dette.

Les petites communes ne peuvent guère emprunter que par l'intermédiaire du *Crédit Communal*; or celui-ci n'avait que 360 millions de prêts en cours pour l'ensemble des communes belges. Nous croyons donc que l'ensemble des dettes communales devait s'établir aux environs de 1.600 millions à la veille de la guerre.

L'occupation allemande avait laissé une énorme dette communale, on s'en souvient; elle fut reprise par l'Etat, si bien que sauf exception les municipalités se trouvèrent seulement en face de leur passif normal. Leur endettement demeure malaisé à chiffrer.

Un relevé arrêté à la fin de 1922 et concernant les communes de plus de 10.000 habitants donne un total de 2.610 millions de dette consolidée et 857 millions de dette flottante, en tout 3.467 millions. Il s'y ajoute les emprunts des petites communes, au Crédit Communal à peu près exclusivement. Bref, l'endettement total devait s'élever à cette époque à 4 ou 4 1/2 milliards.

Depuis lors, nous n'avons plus que des indications très fragmentaires; le *Crédit Communal* avait 2.900 millions de prêts et d'avances à la fin de 1928. Nous savons aussi que la dette de la ville d'Anvers s'élevait à la fin de 1928, à 1.325 millions, non compris l'emprunt de 10 millions de dollars qu'elle lançait à ce moment. Il ne faudrait pas croire cependant que toutes les communes ont emprunté à cette allure; Anvers finance depuis quelques années des travaux très onéreux, au port notamment.

Quoi qu'il en soit, voici quelles étaient les communes belges les plus lourdement grevées aux deux dates dont nous possédons les chiffres; nous donnons en outre leur population à la date du 31 décembre 1926.

(1) *Le capital de la Belgique*, p. 46.

**Dettes des communes belges.**

	Population	Dette communale	
		31 déc. 1913	31 déc. 1922
	(habitants)	(en millions)	(en millions)
Bruxelles .....	213.000	363	717
Anvers .....	300.000	297	543
Liège .....	168.000	155	313
Gand .....	163.000	104	412
Schaerbeek ...	112.000	43	154
Ixelles .....	86.000	36	71
Ostende .....	44.000	34	92
Saint-Gilles ...	65.000	31	82

Nous venons de dire qu'à la fin de 1928, la dette d'Anvers atteignait 1.325 millions; par contre celle de Liège n'a augmenté que de 50 millions depuis 1922, se situant au 31 décembre 1928 à 364 millions. Pour Bruxelles, nous savons seulement que le service de la dette absorbait 35.770.000 fr. en 1927 et 41.090.000 francs en 1929. L'augmentation de 5.320.000 francs doit correspondre à un accroissement de dette

inférieur à 100 millions en 2 ans. Bref, nous situerons volontiers l'ensemble des dettes communales au 1<sup>er</sup> janvier 1929 à 5 1/2 ou 6 milliards de francs-papier.

\* \* \*

Telles sont les données que l'on peut déduire des statistiques fiscales et des documents auxquels nous avons pu puiser. Sans être aussi sûres qu'on ne le souhaiterait, elles donnent une idée probablement suffisante de l'ensemble des finances communales, et autorisent à tirer quelques déductions intéressantes (1).

(1) A la Bibliographie donnée en tête de notre premier article, il y a lieu d'ajouter les deux études suivantes.

*Etude sur le recours des Communes belges au Crédit.* Edité par le Crédit Communal, 1928, 15 pages.

*Quatrième Congrès International des Villes et des pouvoirs locaux* (Barcelone, mars 1929). Rapport édité par l'Union Internationale des Villes, 3bis, rue de la Régence, Bruxelles. Première question, rapport de M. Paul Colet.

**LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
ET ECONOMIQUE DE LA PARTIE FLAMANDE  
DE LA BELGIQUE DE 1905 à 1929.**

Depuis bien des années déjà, la partie flamande de la Belgique n'est plus la région exclusivement agricole que l'on se plaisait à décrire en contraste économique avec la partie wallonne, essentiellement industrielle.

L'affaissement de la vie nationale qui caractérise si péniblement notre histoire à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux premières décades du XIX<sup>e</sup>, avait effectivement éteint l'activité industrielle, dans les régions qui, du XIII<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, avaient été, à cet égard, à l'avant-garde de l'Europe occidentale.

Pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture, heureusement complétée par le commerce, resta dominante dans le pays flamand.

Mais actuellement le changement est notable. Les provinces flamandes ont évolué, lentement vers la fin du siècle dernier, beaucoup plus vite au cours de ce dernier quart de siècle, vers une économie industrielle prospère et active.

Non seulement d'anciens centres industriels comme Gand et Courtrai se sont développés fortement, mais depuis 25 ans, et après la guerre surtout, dans la contrée du « Land van Waes » comme dans celle du « Meetjesland », dans la vallée de la Lys, comme dans celle de la Dendre et dans le pays d'Alost, partout des usines se sont élevées, des établissements impor-

tants et florissants ont surgi, des industries nouvelles se sont implantées.

Nous verrons tantôt comment la Banque Nationale de Belgique, d'abord, les banques privées ensuite, ont favorisé cette évolution.

Avant cela, il faut, chiffres et faits à l'appui, montrer les progrès réalisés dans l'exploitation des industries existantes, relever les créations nouvelles et apprécier leur état de prospérité. Nous examinerons séparément les principaux centres: Gand, Renaix, Courtrai, Roulers, Eecloo et Saint-Nicolas.

RÉGION DE GAND.

L'industrie principale, et aussi la plus ancienne, des Flandres, reste toujours l'industrie textile. On connaît son histoire. Jadis surtout consacrée au travail de la laine, elle s'est ensuite étendue au filage et tissage du lin et du coton et, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie de la draperie ayant émigré à Verviers, c'étaient surtout les tissus de coton et de lin que l'on fabriquait dans les usines flamandes.

On appréciera les progrès réalisés dans l'industrie cotonnière belge depuis 25 ans en parcourant le tableau suivant:

	1905	1913	1920	1928
Nombre de broches des filatures belges de coton .....	972.000	1.492.258	1.420.839	2.111.837
Production des filatures, en kilos de fils	26.600.000	45.400.000	41.800.000	68.550.000
Exportations belges de fils, de coton simples, retors, écrus ou blanchis (kilos) .....	1.951.586	5.641.823	8.092.247	7.775.800

On comptait, en 1928, 54 filatures de coton, dont 30 situées dans la région de Gand. Ces trente filatures maintenaient en activité 1.350.000 broches, chiffre qui permet de se rendre compte de la part importante de l'industrie gantoise dans le développement général de la filature de coton belge.

Par contre, les filatures de lin sont moins nombreuses qu'avant. Alors qu'il en existait 26 avant-guerre, avec 320.000 broches, il n'en reste plus, d'après une estimation récente, que 20 représentant 282.000 broches

Quant aux tissages, ils ont pris, grâce surtout au développement dans nos campagnes du réseau des

centrales électriques qui a permis aux tisserands à domicile d'installer des métiers mécaniques, un développement remarquable. On admet généralement que le nombre de métiers dans l'industrie textile était approximativement de 2.000 en 1896 et de 30 à 35.000 en 1910. Il doit dépasser aujourd'hui 50.000.

Au reste, en filature, comme en tissage, le développement des broches et des métiers n'est pas seul à prendre en considération. Beaucoup d'usines ont eu recours, après guerre, au travail à double équipe que certaines appliquent encore de nos jours. En général, elles se sont appliquées à perfectionner leur outillage, à développer et à améliorer leur production.

A côté de l'accroissement et de l'amélioration de l'outillage, il y a des orientations nouvelles intéressantes.

La création de la soie artificielle et son grand développement depuis la guerre et celle de la fibre chimique de coton ont poussé les tissages et les bonneteries dans cette voie.

Une bonne part du progrès enregistré doit certainement être attribuée à l'Association Cotonnière de Belgique, fondée en 1899, qui comptait alors 688.192 broches à filer et 146.578 broches à retordre, et qui fut la première à resserrer les liens entre filatures, et prépara ainsi la centralisation commerciale que « La Textile », société coopérative constituée pendant la guerre en 1917, était appelée à réaliser dès la fin des hostilités. Aussitôt après l'armistice, « La Textile » groupa les commandes de coton brut et de matériel, obtint les crédits pour toute l'industrie cotonnière ruinée par l'occupant et créa un comptoir de vente de la production des filatures belges avec répartition équitable des commandes entre ses adhérents.

Comme la filature de coton, la filature de lin s'était trouvée, à la fin de la guerre, sans fonds de roulement, privée d'une partie de son matériel détruit par l'ennemi et sans matières premières. L'« Office Central des Filatures de Lin, Chanvre et Jute à Gand » fut créé avec pour principal objet, l'obtention de crédits pour ses achats de lin en Russie et ses reconstructions. Mais alors que « La Textile » continue son œuvre, l'« Office Central », une fois les réparations terminées, est devenu une simple union professionnelle qui s'est abstenue d'aider à toute concentration ou fusion.

Une autre industrie qui s'est développée dans la région de Gand depuis fort longtemps aussi c'est l'horticulture dont on appréciera l'importance lorsqu'on saura que les fleurs, fruits, légumes et plantes ornementales exportées de Belgique en 1927 représentent environ 1/2 milliard de francs.

A la fin du siècle dernier on comptait aux environs de Gand 273 établissements horticoles avec près de 2.000 serres. Depuis lors, par besoin d'air et d'espace, la culture des plantes et des fleurs s'est étendue dans un rayon de 10 à 15 km. autour de la ville, et même dans toute la province, et en Flandre Occidentale.

L'industrialisation de l'horticulture a provoqué un développement étonnant que révèlent les chiffres suivants :

En 1890 le montant des exportations de plantes s'est élevé à fr. 2.173.000 ; En 1900, à 6.275.000 fr. ; En 1910, à 12.286.000 fr. ; En 1913, à 14.266.000 fr. ; En 1919, à 8.524.000 fr. ; En 1928, à 105.862.000 fr.

Depuis longtemps aussi l'industrie mécanique occupe à Gand un grand nombre d'ouvriers et l'on peut citer quelques grosses usines, spécialement outillées pour l'exportation, telles que les **Clouteries et Tréfileries des Flandres**, l'une des plus grandes entreprises pour son genre de fabrication, les **Usines Carels**, (construction des moteurs à pétrole de grande puissance) et les

**Anciens Ateliers Vande Kerchove** pour la construction de turbines à vapeur.

Parmi les industries nouvellement installées, il convient de citer les vastes usines, établies en 1925 à Zwijnaerde-lez-Gand, de la **Sidac** (Société Industrielle de la Cellulose) appartenant au groupe de la Banque Belge du Travail, jeune, mais florissante entreprise.

Nous citerons encore : la **Société Gandcharbon**, installation de manutention et de triage, qui va également se consacrer au traitement du charbon par carbonisation à basse température ; la **Belgian Cracking Cy** constituée en 1928 pour la production d'essence en opérant le cracking du mazout ; la **S. A. Raffinerie Nationale des Pétroles**, filiale de l'Anglo Belgian Petroleum Cy de Londres, qui se propose d'ériger une installation de raffinage de pétrole ; la **Société d'Application de Chimie Industrielle**, qui a monté un laboratoire d'essai à Langerbrugge en vue des applications industrielles du moulin colloïdal Planson et des recherches et des études à faire dans le domaine des industries chimiques et électrochimiques ; la **Compagnie Belge des Produits Textiles Silkose à Wondelgem**, qui travaille la fibre artificielle de coton.

L'industrie d'apprêts des peaux et les couperies de poils de lapin sont aussi en sérieux progrès depuis la guerre.

#### RÉGION DE RENAIX.

Renaix qui semblait au milieu du siècle dernier une petite ville sans grand avenir, a pris, grâce au développement de son industrie un essor remarquable, qui la range parmi les principaux centres textiles du pays.

Le tissage, qui est la branche principale de l'industrie renaissienne, utilisait autrefois presque exclusivement le coton. Actuellement la laine et la soie artificielle interviennent de plus en plus dans la fabrication : c'est un exemple de l'orientation nouvelle dont nous avons déjà parlé.

Languissant les premières années du siècle, le tissage a connu à Renaix à partir de 1905, une période de réelle prospérité. Depuis lors son outillage s'est accru de façon continue, à peine ralentie pendant les quelques années difficiles qui ont précédé immédiatement la guerre.

Celle-ci a imposé un arrêt presque complet de la production, mais a porté peu d'atteintes matérielles aux installations industrielles de telle sorte que les métiers ont pu recommencer à battre dès les premiers mois de 1919. Au printemps 1920 la production était à peine inférieure de 10 p. c. à celle d'avant-guerre.

Cette rapide reprise des affaires a permis aux tissages de Renaix de traverser sans trop d'encombres la grande crise textile de 1919 et 1920. Ils se sont aujourd'hui adaptés sans difficulté à la stabilisation du franc.

Les chiffres suivants permettent de juger le degré d'activité et de prospérité de l'industrie textile renaissienne au cours des 30 dernières années :

	1897	1911	1928
Tisseurs à main .....	25	23	—
Tisseurs mécaniques .....	16	46	81
Tisseurs façonniers .....	7	18	55
Total ...	48	87	136
Filatures .....	1	4	7
Teintureries et retorderies ..	—	7	22
Bonneteries .....	—	—	4
Métiers mécaniques .....	1.800	4.500	8.000
Broches de filatures .....	6.000	63.000	200.000
Broches de retorderies .....	2.000	40.000	65.000
Ouvriers .....	5.000	7.500	10.500
Chiffres d'affaires en tissus ..	10	20	200
	millions	millions	millions]

Avant la guerre, la plupart des tissages renaisiens étaient de faible ou moyenne importance. S'ils ont aujourd'hui pris un développement assez considérable, ils n'en restent pas moins des affaires de famille. Mais à côté de ces usines majeures, on a vu s'épanouir ces dernières années, grâce surtout à la distribution de l'énergie électrique à domicile, une véritable efflorescence de petits ateliers de quelques métiers qui réalisent parfaitement un nouveau type d'industrie familiale, malheureusement très exposée aux crises.

Un fait digne d'être noté est la tendance qui se manifeste dans l'industrie renaisienne, à grouper en une même entreprise les stades de la production textile depuis la filature jusqu'à l'achèvement complet des tissus.

#### RÉGION DE COURTRAI.

De 1905 à 1914 la principale activité de la région de Courtrai était limitée à l'industrie textile et plus particulièrement à celle du lin. La grande industrie est l'exception. Sauf quelques tissages assez importants c'est surtout la petite et moyenne industrie manufacturière, à domicile ou en atelier patronal qui domine. En 1910, d'après les renseignements fournis par le recensement décennal, sur 1.627 entreprises diverses, occupant 13.748 ouvriers, 1.316 comptant 6.153 ouvriers appartiennent à l'industrie du lin. Remarquons le petit nombre d'ouvriers par rapport à celui des patrons : cela provient de ce qu'une grande partie de ces entreprises est exploitée par de petits patrons travaillant avec deux ou trois ouvriers ou membres de leur famille.

En 1926, ces 1.627 entreprises sont réduites au chiffre fort restreint de 378 comptant 18.443 ouvriers.

La concentration a été ici puissamment favorisée par la mécanisation de l'industrie textile et les progrès de l'électrification.

De 1905 à 1914 il y a peu de modifications valant d'être notées. De 1904 à 1906 on enregistre des rendements réguliers et une prospérité sans éclat. En 1907 et 1908 une crise de mévente provoque l'accumulation de stocks sans que la crise soit véritablement désas-

treuse grâce à l'appui des banques, politique qui favorisa la reprise en 1909. Puis jusqu'à la guerre la situation est peu brillante à cause surtout de l'établissement de droits protectionnistes en France.

La période de guerre est suffisamment connue. C'est l'arrêt complet de toute activité économique, la réquisition des matières premières, l'enlèvement et la destruction du matériel et des usines.

Grâce aux banques et notamment à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, les ruines de guerre purent être relevées assez vite.

Bien plus : sous la pression du déficit dans les stocks et de l'énorme demande en toutes espèces de produits, de nombreuses maisons de commerce s'ouvrirent, de nouveaux tissages de lin et de coton furent créés.

L'industrie à domicile prit une extension jusque là inconnue. Une foule de petits patrons s'établirent et en 1921 l'on estimait à 50 % de la production totale de lin teillé, la proportion travaillée à domicile.

Cette période de prospérité fut suivie d'une crise due surtout aux exigences de la main-d'œuvre, à l'application de la loi des huit heures et à une certaine mévente, mais en 1922 la situation s'améliora et jusqu'en 1925 on connut une ère nouvelle de prospérité.

La période de troubles monétaires, jusqu'à la stabilisation en octobre 1926, venant s'ajouter aux dégâts causés par l'inondation de 1925, provoqua une nouvelle crise, particulièrement sévère pour les industries du lin. Mais, depuis, la situation s'est rétablie et les progrès réalisés depuis une vingtaine d'années ont été entièrement maintenus. En 1904, on recensait 5.500 métiers en activité dans la région de Courtrai, 7.500 en 1914, 6.000 en 1920 et près de 12.000 actuellement.

On considère qu'en général la production par métier a diminué par suite de l'application de la loi des huit heures et la moindre aptitude d'un grand nombre de jeunes ouvriers après la guerre. Pour compenser ce déficit et faire face aux demandes, on a eu recours au travail à double et même à triple équipe.

#### RÉGION DE ROULERS.

La renommée de Roulers est due à la fabrication de la toile. En 1860 déjà, on notait 14.000 tisserands livrant à la consommation 168.000 pièces de toile d'une valeur totale de 16.800.000 francs-or. Ces chiffres intéressent toute la région de Roulers ; la ville elle-même comptait, à ce moment, quatre grosses usines transformées mécaniquement.

La fabrication des sacs et des toiles d'emballages occupait déjà à cette date un nombre respectable de bras sortant 10.000 pièces de toile de jute pour la région.

Il y avait 5.400 broches en activité pour les filatures de lin et d'étope produisant environ 48.000 paquets de fils.

Le trafic des grosses marchandises atteignait pour 1860, 50.000.000 kg.

Depuis cette époque et jusqu'à la déclaration de guerre, certains compartiments prennent un développement considérable alors que d'autres végètent.

C'est ainsi qu'en filature de lin et d'étope le nombre de broches, gravitant en 1914 autour de 18.000 était stationnaire depuis tout un temps.

Par contre, en filature de jute, on venait de 0 en 1860 à 2.000 en 1900 et à 9.000 en 1914; il y avait aussi une nouvelle filature de coton de 4.000 broches non compris 600 broches retordeuses.

Pour les tissages, il y avait en 1914, 225 métiers à jute répartis sur 2 usines et qui existaient déjà en 1900; environ 1.600 métiers à toile dont 600 provenaient des 14 premières années de ce siècle; quinze usines se partageaient ce total et trois seulement représentaient des organismes nouveaux.

Il existait aussi 2 teintureriers et une usine pour apprêts.

Survint la guerre qui, à Roulers, agit en véritable tornade, ne laissant debout que quelques murs par-ci par-là, et enlevant tout le reste: machines, métiers transmissions, matières premières, jusqu'aux collections et archives.

La restauration fut laborieuse, mais menée avec une grande activité.

En 1922 il y avait en service :

1.600 broches à étoupe de lin,

7.000 broches à jute,

150 métiers à jute,

environ 500 métiers à toile.

C'était un bel effort, mais il faut signaler le déchet de 16.000 broches à lin, prévues comme irrémédiablement perdues pour la fabrication.

Quant aux possibilités techniques actuelles de l'industrie textile de Roulers, elles peuvent s'apprécier par la lecture des chiffres suivants :

Filatures d'étope . . .	1.800 broches pour 1 usine		
» de jute. . . . .	13.900	»	4 usines
» de coton . . . . .	5.000	»	1 usine
» de laine . . . . .	4.000	»	1 »
» de déchets de lin et coton. . . . .	1.000	»	1 »
Tissages de jute . . . . .	435 métiers pour 5 usines		
» de toiles . . . . .	1.590	»	18 »
» de soieries et velours . . . . .	60	»	2 »
» de laine . . . . .	40	»	1 usine
» de tissus colorés . . . . .	50	»	1 »

4 teintureriers utilisant ensemble plus de 100 personnes,  
1 blanchisserie de toiles utilisant environ 15 personnes,  
1 usine pour apprêts et teinturerie utilisant plus de 100 personnes,

2 usines pour navettes et bobines utilisant plus de 100 personnes,

Les autres industries de la région ont connu des fortunes diverses. Les fabriques de chaussures de Thielt et d'Iseghem sont prospères et l'introduction, après guerre, de machines américaines très perfec-

tionnées a rendu le métier beaucoup plus facile. Aussi a-t-on vu le nombre d'usines augmenter rapidement: il en existe environ 25 actuellement alors que vers 1910 on en comptait 5 seulement.

La fabrication des brosses et des bois de brosses prend aussi un bel essor: le nombre de fabriques a plus que doublé en moins de vingt ans.

Au contraire, les huileries, qui existent depuis longtemps déjà, n'ont, elles, guère progressé. Roulers et Iseghem développent actuellement une puissance de production de 900 tonnes de graines par semaine pour 7 usines.

L'industrie de la bière a fortement souffert; les dévastations de la guerre n'ont pas permis la fabrication dès la cessation des hostilités et la contrée a été envahie par de nombreuses marques de bières qui ont pu s'implanter et s'imposer après quelque temps malgré la concurrence alors possible des bières de l'endroit. Sur huit brasseries que comptait Roulers avant-guerre, trois ont complètement cessé leur fabrication et deux autres ne peuvent plus entrer en ligne de compte que pour une production insignifiante. La fabrication des trois autres est en régression sensible sur les totaux d'avant guerre.

Une nouvelle industrie a pris naissance depuis quelques années mais n'est à vrai dire représentée que par une seule usine, il s'agit d'une vermicellerie et fabrique de pâtes alimentaires, installée grâce à l'apport de concours techniques français. L'usine en cause occupe environ 40 personnes.

#### RÉGION D'EECLOO.

Les textiles constituent également à Eecloo et aux environs la principale branche d'industrie. Tout comme dans les autres villes flamandes on constate depuis 25 ans une progression constante de la production, arrêtée seulement pendant les cinq années de guerre.

La laine y est travaillée et l'on comptait à Eecloo même 642 métiers en 1928 occupant 1.400 ouvriers environ. C'est le double des chiffres enregistrés en 1905.

L'industrie cotonnière, qui, en 1905, ne comportait que quelques métiers, s'étend à présent dans toute la région. Eecloo compte plus de 200 métiers, Aeltre 430 métiers et 2.700 broches à retordre, Sleydinge 400 métiers, Waerschoot 450, Maldegheem 80.

L'industrie du jute, qui occupait environ 250 ouvriers en 1905, en emploie actuellement près de 600.

A côté de cette industrie principale, on trouve d'importantes couperies de poils de lapin qui employaient, il y a 25 ans, 400 ouvriers déjà et qui fournissent à présent du travail à près de 1.000 ouvriers.

Selzaete et Moerbeke, villages situés non loin d'Eecloo, voient s'agrandir les sucreries établies en 1860: elles produisent chacune plus de 200.000 sacs de sucre cristallisé par an.

Une industrie nouvelle s'est implantée dans la

région, vers 1906: l'industrie du bois. Plusieurs scieries travaillent les bois indigènes et les bois du Nord. La société « Sylva », à Caprycke, emploie 55 ouvriers et la firme Van Turnhout, à Eecloo, à peu près autant.

La fabrication de meubles en chêne, commencée en 1865 et qui jusqu'au début du siècle n'a guère pris d'ampleur, a progressé. Elle exporte et occupe à présent une douzaine de patrons, et quelque 450 ouvriers.

#### RÉGION DE SAINT-NICOLAS.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie la plus importante de Saint-Nicolas était celle de l'apprêt du lin.

Cette branche essentielle de l'activité de la région a presque complètement disparu à cause de la concurrence faite au lin indigène par les lins étrangers, les lins russes notamment.

Par contre, la bonneterie et le tissage ont pris ici, récemment, une grande expansion.

En moins de 10 années, près de 300 affaires nouvelles ont été créées, alors que la période de 1900 à 1919 n'en a vu naître qu'une bonne centaine seulement.

Ce développement considérable se manifeste principalement dans la bonneterie. Cette branche d'activité compte en moins de 10 ans, 120 affaires nouvelles, soit plus de 40 % de l'ensemble des industries établies pendant la même période.

Ensuite, c'est dans l'industrie du tissage que se manifeste le plus d'activité.

Favorisé par des circonstances heureuses, le pays de Saint-Nicolas a relativement peu souffert de la guerre. Toutes les usines sont restées intactes, les Allemands ont respecté en général le matériel et l'outillage. Immédiatement après l'armistice, le travail a été repris partout et bientôt, à côté des anciennes exploitations, s'élevèrent de nouvelles entreprises.

Dans nombre de cas, de petits patrons entrepreneurs, d'anciens ouvriers mêmes se trouvent aujourd'hui à la tête d'importantes affaires.

Le voisinage d'Anvers oriente les esprits vers l'exportation et la facilité.

Aussi cette industrie a-t-elle trouvé de nombreux débouchés en Hollande, en Angleterre et dans les Pays Scandinaves pour les articles de la bonneterie, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Extrême-Orient pour les produits des tissages.

Sollicitées par une demande abondante, les usines ont travaillé à pleine activité. Les bénéfices réalisés furent considérables. Ils ont poussé à la création de nouvelles affaires et ont permis aux anciennes de se moderniser et de s'agrandir.

A côté de l'industrie textile, celle du meuble et du travail du bois prend aussi à Saint-Nicolas une certaine extension. Depuis 1905, une vingtaine de fabriques de meubles ont été établies; 25 menuiseries, 9 scieries, 8 charonneries et ateliers de tourneurs de bois sont entrés en activité et connaissent une prospérité très satisfaisante.

#### LES PORTS.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'influence capitale que la possession d'un port mondial comme Anvers représente pour toute notre industrie nationale, tant wallonne que flamande. C'est là son rôle dominant. Mais il constitue aussi en soi une activité économique dont il faut rappeler les progrès dans une étude comme celle-ci.

Les faits sont trop connus pour qu'il soit utile d'insister; les statistiques, qui renseignaient 7.058 navires entrés, jaugeant 14.059.000 tonnes, en 1913, accusent pour 1928, 11.333 navires entrés, jaugeant 23.605.000 tonnes.

On connaît moins la fortune du port de Gand. Petit port de cabotage jusqu'en 1904, le port de Gand est certainement devenu un élément actif de notre économie nationale.

**Mouvement du port de Gand.**  
(Pendant les 25 dernières années)

ANNÉES	NAVIRES DE MER		MARCHANDISES			BATEAUX D'INTÉRIEUR	
	Nombre	Tonnes Moorsom nettes	Importation	Exportation	Total	Port et Avant-port	
						Nombre	Tonnes (métriques)
1904 .....	1.152	772.827	854.373	522.325	1.376.698	4.687	899.431
1910 .....	1.268	933.565	1.683.762	814.316	2.498.078	7.376	1.754.295
1913 .....	1.398	1.061.425	1.207.867	698.337	1.906.204	7.907	2.428.226
1920 .....	758	532.051	377.681	493.881	861.562	3.332	1.285.757
1928 .....	2.617	2.256.412	2.925.938	2.142.279	5.068.217	7.537	3.025.688

Ce mouvement a augmenté en ces 25 années de 307 % et le mouvement des marchandises de 368 %.

Quant au port de Zeebrugge, il a bénéficié du trafic

des ferry-boats et de l'escale de la ligne de Harwich, en été.

Voici le trafic annuel depuis 1904 :

ANNÉES	NAVIRES DE MER				BATEAUX D'INTÉRIEUR		
	Nombre	Tonnage	Charge à l'entrée	Charge à la sortie	Nombre	Tonnage	Charge
1904 .....	44	37.677	72.925	—	182	97.930	81.897
1909 .....	920	506.097	702.057	212.840	1.025	187.382	33.509
1913 .....	894	552.597	754.108	315.120	942	181.305	33.815
1920 .....	73	62.954	7.804	1.716	—	—	—
1924 .....	984	646.782	478.273	179.024	777	212.089	108.848
1928 .....	1.482	1.186.871	662.517	441.475	791	224.479	129.340

Un certain nombre d'industries sont venues se fixer le long du canal de Bruges à Zeebrugge. On peut citer :

Les Verreries Dampremy-Zeebrugge (S. A.), qui occupent 520 ouvriers ;

La S. A. des Fours à Coke (475 ouvriers) ;

La S. A. Centrale Electrique des Flandres ;

La S. A. Littotan, entreprise de tannerie ;

La Compagnie Belgo-Coloniale de Constructions métalliques et certaines maisons d'exportation ou d'importation.

Ajoutons qu'Anvers et sa Banlieue se sont fortement industrialisés. Leur commerce propre de marchandises n'a pas repris son importance d'avant-guerre, en partie parce que le commerce de gros, en général, est battu en brèche par les achats directs de l'industrie, en partie parce que de grosses maisons allemandes ont émigré vers Amsterdam, surtout. Par contre, l'industrie anversoise a pris un développement presque aussi remarquable que l'énorme progrès du commerce de transit.

Il faut citer en tête l'industrie du diamant. Avant la guerre, Anvers et Amsterdam étaient à peu près à égalité, chacune ayant ses spécialités. Aujourd'hui Anvers l'emporte de beaucoup sur sa rivale : 21.000 ouvriers à Anvers, contre 8.000 à Amsterdam.

L'industrie automobile doit un progrès marqué, non seulement au développement de l'usine Minerva, mais aussi à l'établissement de vastes usines de montage d'autos américaines.

La fabrication des appareils téléphoniques, etc., occupe des milliers d'ouvriers.

Les huileries et briqueteries à Boom et en Campine se sont modernisées, mécanisées et développées ; elles exportent jusqu'en Amérique du Nord, et il en est de même des cimenteries.

Les progrès de l'industrie des métaux non ferreux à Hoboken, usines du même groupe que celles créées par l'Union Minière à Oolen en Campine, pour le traitement du cuivre, du cobalt, du radium ne sont pas moins remarquables et constituent des branches nouvelles d'activité pour notre industrie nationale.

Toute la Campine, tant limbourgeoise qu'anversoise,

d'une région pauvre et presque complètement agricole — agriculture de pure substance d'ailleurs — devient un pays industriel.

Les mines de charbon sont entrées en exploitation.

D'autres industries s'établissent dans le voisinage.

Les industries chimiques, l'industrie du zinc (Overpelt), la verrerie (Moll) sont à citer.

Enfin Malines, Lierre, Turnhout sont des centres industriels anciens, mais qui ont certainement progressé considérablement depuis la guerre.

Nul doute qu'une population dense, l'instruction plus répandue, la volonté de triompher des désastres de la guerre, quelquefois aussi les leçons recueillies en exil, enfin le réveil en général des esprits qui des grandes villes a gagné le plat pays, n'expliquent la remarquable évolution de cette contrée.

Nul doute que si l'on recherche les facteurs économiques on ne constate un large concours de la finance belge et de l'industrie wallonne.

L'utilité de cette collaboration, qui montre la profonde unité économique du pays, ne saurait faire de doute.

#### L'ACTION DES BANQUES.

Jusqu'à la fin du siècle passé l'organisation bancaire dans la région flamande du pays, en dehors des grands centres n'était pas encore très développée. En outre, les établissements de crédit avaient tendance à limiter leurs opérations au cercle de leur clientèle urbaine et des industries et des commerces d'une certaine importance.

Quelques banquiers privés faisaient exception, mais leurs ressources étaient limitées. Dans certaines régions, jusqu'avant la guerre encore, l'agence de la Banque Nationale était la seule dispensatrice de crédit aux commerçants et aux industriels : c'était le cas notamment à Renaix et à Eecloo où vers 1910 seulement la Banque de Gand installa une agence.

Quelques statistiques des effets escomptés par les agences de la Banque Nationale permettront de juger l'aide fournie aux industries régionales jusqu'au moment où éclate la guerre.

Nombre d'effets escomptés sur la Belgique.

	1905	1910	1913
Agence de Gand .....	163.426	164.432	160.937
Agence de Bruges .....	698.11	139.964	127.584
Agence de Courtrai .....	7.5851	64.735	66.787
Agence de Renaix .....	37.974	41.899	38.869
Agence de Roulers .....	—	—	22.009
Agence de Saint-Nicolas ..	20.746	17.818	29.975
Agence d'Eecloo .....	6.596	4.673	5.434

Montant des effets escomptés (en 1,000 fr.).

	1905	1910	1913
Agence de Gand .....	85.639	89.015	134.400
Agence de Bruges .....	53.342	88.470	102.172
Agence de Courtrai .....	29.464	22.143	27.492
Agence de Renaix .....	18.364	42.161	51.190
Agence de Roulers .....	—	—	10.419
Agence de Saint-Nicolas ..	11.825	16.046	24.833
Agence d'Eecloo .....	2.024	2.769	3.473

Puis vient la guerre. La plupart des usines flamandes dont la majorité se trouvent dans la zone de combat, sont détruites. Il faut faire après l'armistice un effort vraiment surhumain pour les redresser, les rééquiper, retrouver les marchés qui depuis cinq ans ont été occupés par des concurrents étrangers.

L'action de la Banque Nationale, de la Société Nationale de Crédit à l'industrie créée à son initiative et des banques privées fut considérable dans cette reconstitution. Fait digne de remarque, si un intéressant appoint a été fourni par l'organisation essentiellement flamande du Børenbond et de ses filiales bancaires, surtout à Courtrai, et par quelques banques régionales moins importantes, par exemple à St-Nicolas, le gros de l'effort a été fourni par les grandes banques centralisées à Bruxelles.

\* \* \*

De ce qui précède, il résulte que le développement industriel du pays flamand n'est pas régional, mais national. En réalité ce développement est une conséquence de la concentration des capitaux, de l'exploitation d'industries nouvelles et de la mise en valeur du Congo. Les provinces wallonnes surindustrialisées n'offrent plus aux entrepreneurs des conditions assez favorables au développement du grand nombre d'entreprises qui ont été mises sur pied depuis la guerre. Avec sa population dense, le développement relativement faible de son industrie et la facilité de ses voies de communication, la terre flamande offre à l'expansion de l'industrie belge des possibilités encore vastes. Le caractère national de ce développement du pays flamand se marque également par les relations étroites qui existent entre l'industrie wallonne et les nouvelles entreprises flamandes. Les verreries wallonnes créent des filiales en Campine pour se rapprocher d'Anvers et exploiter des gisements de sable. Les industries lourdes du pays noir et du pays de Liège créent des cokeries dans la Flandre maritime pour s'assurer un ravitaillement facile en combustible anglais, et les usines liégeoises de métaux non-ferreux créent autour d'Anvers des usines de grillage et de transformation des minerais importés. Les charbonnages wallons créent des filiales en Campine et parfois même y transportent leur main-d'œuvre. Le développement de la colonie, dû à la collaboration de l'industrie belge et de la finance bruxelloise industrialise les environs d'Anvers, où se créent des usines de traitement des produits coloniaux, mais les grandes banques bruxelloises dont le réseau de banques patronnées s'étend sur tout le pays, gardent sur toutes ces entreprises des régions flamandes un contrôle efficace en même temps qu'elles accroissent leurs participations dans la métallurgie lourde, les verreries et les charbonnages de la vieille terre industrielle de Wallonie.

**LE RAPPORT**  
**DE LA CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE**  
**ET DE RETRAITE.**

La Caisse Générale d'Épargne et de Retraite vient de faire paraître son rapport pour l'année 1928. Cette institution dont le public oublie parfois l'importance, parce qu'elle ne possède pas d'actionnaires, mérite cependant de retenir fortement l'attention par suite de l'ampleur du rôle qu'elle joue, quoique fort discrètement, sur le marché de l'argent. En effet, la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite gère plus de 4 milliards de francs et compte 4.581.788 clients, ce qui lui donne une grande importance comme banque de dépôts.

Les années qui ont suivi la guerre ont été peu favorables au placement des fonds à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, attendu que la concurrence des Bons du Trésor, les incessantes émissions des sociétés et la spéculation boursière, détournent le public des placements dits « de père de famille », que la dépréciation monétaire avait d'ailleurs rendus beaucoup moins intéressants. Mais depuis la stabilisation, on constate avec satisfaction une reprise des opérations d'épargne qui, évidemment, doit être favorisée par la grande prospérité industrielle et l'augmentation des salaires.

Dès l'année 1927, on avait pu constater une reprise des versements, qui s'est accentuée au cours de l'année 1928 ; c'est ainsi que le montant des versements enregistrés pendant l'année, s'élève à plus de 44 mil-

lions contre plus de 31 millions en 1927, en ce qui concerne l'épargne scolaire, pour laquelle la Caisse fait un très sérieux effort de propagande. Quant à l'épargne générale, les versements ont atteint 1.601 millions de francs en 1928, contre 1.381 millions en 1927 ; l'excédent des versements sur les remboursements étant de 591 millions contre 636 millions en 1927. Commentant cette diminution d'excédent, le Conseil de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite s'exprime comme suit : « Le mouvement de l'épargne fait ressortir, dans son ensemble, des résultats heureux, dus en grande partie à la confiance du public envers la Caisse d'Épargne et aux efforts que celle-ci n'a cessé de faire pour stimuler la pratique de l'épargne. Si l'excédent des versements sur les remboursements est de 46 millions moins élevé qu'en 1927, la cause semble devoir en être attribuée à la spéculation boursière qui a sévi pendant les premiers mois de 1928 et qui a étendu ses effets jusque dans les classes de la population qui constituent la clientèle habituelle de la Caisse d'Épargne. Le mouvement de l'épargne est redevenu tout à fait favorable par la suite si bien que du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 1929, les versements ont dépassé les remboursements de 428 millions de francs. »

Le tableau ci-dessous permettra de se rendre compte de l'activité générale de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite en ce qui concerne les dépôts.

**Situation du compte des déposants au 31 décembre des exercices 1913, 1927 et 1928 (1).**

	1913	1927	1928
Versements reçus pendant l'année :			
Nombre (2) .....	4.486.233	3.090.532	3.423.539
Montant (3) .....	370.579.484	1.315.628.454	1.576.152.180
Montant moyen .....	83	426	460
Remboursements effectués pendant l'année :			
Nombre (4) .....	1.603.444	749.702	789.532
Montant (5) .....	359.629.197	701.935.884	985.534.639
Montant moyen .....	224	936	1.248
Intérêts capitalisés au 31 décembre .....	29.446.216	116.459.663	156.819.768
Nombre de déposants au 31 décembre .....	3.109.151	4.417.470	4.574.834
Montant des sommes dues aux déposants au 31 décembre (6) .....	1.084.641.863	3.423.616.370	4.170.009.447
Moyenne par déposant .....	349	775	911
Nombre de déposants par 1.000 habitants .....	408	557	573
Montant par 1.000 habitants des sommes dues aux déposants .....	142.242	431.349	521.969

Intérêt bonifié : en 1913, 3 p. c. jusqu'à 2.000 francs par compte et 2 p. c. sur la totalité des dépôts ayant dépassé ce montant ; depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1926, 4 p. c. net jusqu'à 20.000 francs par compte et 3 p. c. net sur la partie dépassant ce montant. Pour l'exercice 1928, le taux a été porté de 4 à 4,40 p. c. net sur la partie des dépôts ne dépassant pas 20.000 francs.

(1) Ces chiffres ne comprennent que les opérations d'épargne proprement dites.

(2) Dont 12.567 réalisations de fonds publics en 1913,  
» 7.925 » » » 1927,  
» 8.427 » » » 1928.

(3) Y compris pour réalisations de fonds publics, en 1913: 25.216.634 fr. ; 1927: 23.073.506 fr. ; 1928: 26 millions 523.045 fr.

(4) Dont 35.717 achats de fonds publics en 1913,  
» 1.208 » » » 1927,  
» 1.137 » » » 1928.

(5) Y compris pour achats de fonds publics en 1913: 41.222.583 fr. ; 1927: 3.736.615 fr. ; 1928: 4.558.710 fr.

(6) Après capitalisation des intérêts.

## LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

12 mois de la 5<sup>e</sup> annuité.

L'agent des paiements de réparations communique l'état, au 31 août 1929, c'est-à-dire à la fin de la cinquième année d'application du plan Dawes, des recettes et des dépenses au compte de la cinquième annuité.

Rappelons que cette annuité, qui est la première annuité normale du plan Dawes et qui en sera aussi la dernière, le plan Young devant entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre prochain, s'élève à 2 milliards et demi de marks-or, représentant 21 milliards 400 millions de francs belges, et qu'elle est applicable à l'ensemble des charges du traité de Versailles (réparations, frais d'occupation, commissions interalliées etc.). Elle provient des ressources suivantes: intérêt et amortissement des obligations des chemins de fer allemands, 660 millions de marks-or; intérêt et amortissement des obligations de l'industrie allemande, 300 millions; impôts sur les transports, 290 millions; contribution budgétaire, 1,250 millions.

Le total des fonds qui ont été encaissés en marks-or et disponibles pour transfert pendant le mois d'août s'est élevé à M.-or 333.421.220,29

Pour l'ensemble des douze mois de la cinquième année d'application du plan, les fonds disponibles se montaient, au 31 août, à M.-or 2.689.901.185,95 sur lesquels il a été transféré M.-or 2.452.842.213,37.

Voici comment se répartissaient les fonds qui ont été disponibles pendant les douze mois de la cinquième année du plan.

Solde au 31 août 1928 . . . . .	189.448.944,86
<i>Recettes à titre de complément de la quatrième annuité.</i>	
Impôt sur les transports . . . . .	24.174.000,—
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer . . . . .	55.000.000.—
<i>Recettes au titre de la cinquième annuité.</i>	
Contribution budgétaire . . . . .	1.250.000.000.—
Impôt sur les transports . . . . .	265.833.333,26
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer . . . . .	605.000.000.—
Intérêt et amortissement des obligations industrielles . . . . .	300.000.000,—
Intérêt et différence de change. . . . .	8.496.150,50
	2.697.992.428,62

A déduire:

Escompte sur les versements effectués avant la date d'échéance pour le service des obligations des chemins de fer et des obligations industrielles. . . . .	—8.091.242,67
---	---------------

Totaux . . . . . 2.689.901.185,95

soit en francs belges . . . . . 23.035.554.070,94

Les M.-or 333.421.220,29 qui ont été disponibles pour transfert en août provenaient: de la contribution budgétaire, pour M.-or 104.166.666,67; de l'impôt sur les transports, pour M.-or 24.166.666,66; de l'intérêt et de l'amortissement des obligations ferroviaires pour 55 millions; de l'intérêt et amortissement des obligations industrielles pour 150 millions, de l'intérêt et différence de change pour M.-or 366.739,93. Mais il y avait à déduire pour escompte sur versements anticipés 278.852,97 marks-or.

Les transferts effectués pendant les douze mois de septembre 1928 à août 1929 se sont montés à 2 milliards 452.842.213,37 marks-or (dont M.-or 2 milliards 418.518.002,23 en monnaies étrangères), représentant 20 milliards 996 millions de francs belges. Cette somme (en marks-or) se répartit ainsi:

*En monnaies étrangères:*

Service de l'Emprunt Extérieur allemand 1924 . . . . .	89.315.388,27
Reparation Recovery Acts . . . . .	401.693.991,76
Livraisons en vertu d'accord . . . . .	45.150.573,84
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par l'Allemagne avant le 1 <sup>er</sup> septembre 1924 . . . . .	600.072,72
Transferts d'espèces . . . . .	876.311.209,15
Frais des Commissions Interalliées . . . . .	5.446.766,49
	1.418.518.002,23

*Au moyen de paiements en reichsmarks pour:*

Livraisons en nature . . . . .	985.116.316,54
Armées d'occupation . . . . .	41.836.060,59
Frais des Commissions interalliées. . . . .	6.071.792,70
Divers . . . . .	1.300.041,51
	1.034.324.211,14
Total des transferts . . . . .	2.452.842.213,37

Solde en espèces au 31 août 1929 . . . . . 237.058.972,58

**LE RAPPORT**  
**DE LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE**  
**ET DE RETRAITE.**

La Caisse Générale d'Epargne et de Retraite vient de faire paraître son rapport pour l'année 1928. Cette institution dont le public oublie parfois l'importance, parce qu'elle ne possède pas d'actionnaires, mérite cependant de retenir fortement l'attention par suite de l'ampleur du rôle qu'elle joue, quoique fort discrètement, sur le marché de l'argent. En effet, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite gère plus de 4 milliards de francs et compte 4.581.788 clients, ce qui lui donne une grande importance comme banque de dépôts.

Les années qui ont suivi la guerre ont été peu favorables au placement des fonds à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, attendu que la concurrence des Bons du Trésor, les incessantes émissions des sociétés et la spéculation boursière, détournaient le public des placements dits « de père de famille », que la dépréciation monétaire avait d'ailleurs rendus beaucoup moins intéressants. Mais depuis la stabilisation, on constate avec satisfaction une reprise des opérations d'épargne qui, évidemment, doit être favorisée par la grande prospérité industrielle et l'augmentation des salaires.

Dès l'année 1927, on avait pu constater une reprise des versements, qui s'est accentuée au cours de l'année 1928; c'est ainsi que le montant des versements enregistrés pendant l'année, s'élève à plus de 44 mil-

lions contre plus de 31 millions en 1927, en ce qui concerne l'épargne scolaire, pour laquelle la Caisse fait un très sérieux effort de propagande. Quant à l'épargne générale, les versements ont atteint 1.601 millions de francs en 1928, contre 1.381 millions en 1927; l'excédent des versements sur les remboursements étant de 591 millions contre 636 millions en 1927. Commentant cette diminution d'excédent, le Conseil de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite s'exprime comme suit: « Le mouvement de l'épargne fait ressortir, dans son ensemble, des résultats heureux, dus en grande partie à la confiance du public envers la Caisse d'Epargne et aux efforts que celle-ci n'a cessé de faire pour stimuler la pratique de l'épargne. Si l'excédent des versements sur les remboursements est de 46 millions moins élevé qu'en 1927, la cause semble devoir en être attribuée à la spéculation boursière qui a sévi pendant les premiers mois de 1928 et qui a étendu ses effets jusque dans les classes de la population qui constituent la clientèle habituelle de la Caisse d'Epargne. Le mouvement de l'épargne est redevenu tout à fait favorable par la suite si bien que du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 1929, les versements ont dépassé les remboursements de 428 millions de francs. »

Le tableau ci-dessous permettra de se rendre compte de l'activité générale de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite en ce qui concerne les dépôts.

**Situation du compte des déposants au 31 décembre des exercices 1913, 1927 et 1928 (1).**

	1913	1927	1928
<b>Versements reçus pendant l'année :</b>			
Nombre (2) .....	4.486.233	3.090.532	3.423.539
Montant (3) .....	370.579.484	1.315.628.454	1.576.152.180
Montant moyen .....	83	426	460
<b>Remboursements effectués pendant l'année :</b>			
Nombre (4) .....	1.603.444	749.702	789.532
Montant (5) .....	359.629.197	701.935.884	985.534.639
Montant moyen .....	224	936	1.248
Intérêts capitalisés au 31 décembre .....	29.446.216	116.459.663	156.819.768
Nombre de déposants au 31 décembre .....	3.109.151	4.417.470	4.574.834
Montant des sommes dues aux déposants au 31 décembre (6) .....	1.084.641.863	3.423.616.370	4.170.009.447
Moyenne par déposant .....	349	775	911
Nombre de déposants par 1,000 habitants .....	408	557	573
Montant par 1,000 habitants des sommes dues aux déposants .....	142.242	431.349	521.969

Intérêt bonifié : en 1913, 3 p. c. jusqu'à 2.000 francs par compte et 2 p. c. sur la totalité des dépôts ayant dépassé ce montant; depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1926, 4 p. c. net jusqu'à 20.000 francs par compte et 3 p. c. net sur la partie dépassant ce montant. Pour l'exercice 1928, le taux a été porté de 4 à 4,40 p. c. net sur la partie des dépôts ne dépassant pas 20.000 francs.

(1) Ces chiffres ne comprennent que les opérations d'épargne proprement dites.

(2) Dont 12.567 réalisations de fonds publics en 1913,  
» 7.925 » » » 1927,  
» 8.427 » » » 1928.

(3) Y compris pour réalisations de fonds publics, en 1913: 25.216.634 fr.; 1927: 23.073.506 fr.; 1928: 26 millions 523.045 fr.

(4) Dont 35.717 achats de fonds publics en 1913,  
» 1.208 » » » 1927,  
» 1.137 » » » 1928.

(5) Y compris pour achats de fonds publics en 1913: 41.222.583 fr.; 1927: 3.736.615 fr.; 1928: 4.558.710 fr.

(6) Après capitalisation des intérêts.

Les grandes sociétés industrielles qui ont établi des caisses d'épargne pour leur personnel constatent également un relèvement des dépôts effectués par leurs ouvriers. Le dernier rapport de la S. A. d'Ougrée-Marihaye renseigne que le montant des dépôts de sa caisse d'épargne est passé de 12.043.908 francs en 1927 à 14.099.096 francs en 1928.

Il serait intéressant de posséder des précisions au sujet du mouvement de l'épargne dans les coopératives ouvrières qui servent de caisse d'épargne pour leurs coopérateurs affiliés. Quant aux dépôts du Boerenbond, ils dépassent 1.300 millions contre 1.000 millions l'année précédente.

En ce qui concerne l'épargne ouvrière, il nous faut signaler une initiative intéressante de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite qui se propose de créer dans les établissements industriels, qui en feront la demande, des succursales permettant au personnel ouvrier et employé, d'effectuer ses opérations d'épargne sur les lieux mêmes où il est occupé. Cette initiative a été prise à la demande d'un établissement industriel occupant 3.500 ouvriers et qui voudrait encourager la pratique de l'épargne parmi son personnel, même en effectuant des versements à titre d'encouragement.

La Caisse Générale d'Epargne et de Retraite a effectué en 1928 de nouveaux placements pour 1.085.842.974 francs, ce qui porte à 4.931.639.914 francs le total des placements définitifs, si l'on déduit le montant des valeurs encaissées, on arrive pour les placements définitifs à un total de 4.648.943.594 francs au 31 décembre 1928.

Le portefeuille titres s'élève à 3.255 millions, au 31 décembre 1928, soit une augmentation de 470 millions sur le montant au 31 décembre 1927. On constate également un développement des prêts hypothécaires qui atteint, en ce qui concerne les prêts nouveaux, un total de 105.887.000 francs.

Les avances aux sociétés coopératives de crédit agricole, autorisées par la loi du 21 juin 1894, ne sont pas très actives. En effet, comme le dit le rapport de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, la plupart des sociétés de crédit agricole trouvent dans les fonds recueillis sur place, des ressources suffisantes

pour faire face aux demandes de leurs affiliés. Aussi les avances demandées à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite sont peu importantes. Le rapport annuel du Boerenbond nous avait déjà mis au courant, depuis plusieurs années, de ce changement de situation, dû à la prospérité dont a joui la classe agricole pendant les années qui ont suivi la guerre, et qui a permis une forte accumulation de capital. Les chiffres que nous avons cités plus haut montrent que le Boerenbond jouit des plus larges disponibilités et peut se passer de l'aide des comptoirs agricoles.

Une des activités les plus intéressantes de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, c'est le rôle qu'elle a assumé d'être le banquier des sociétés d'habitations ouvrières et à bon marché. Depuis 1889 la Caisse d'Epargne a consacré à l'œuvre du logement des classes peu aisées 1.043 millions de francs par l'intermédiaire de différentes sociétés de crédit et de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché. Cette société se développe rapidement. Il est à remarquer que la plupart de ces sociétés adoptent la forme de sociétés anonymes. Les avances faites sont évidemment consenties à des taux d'intérêt assez réduits, mais comportent certaines garanties pour les capitaux investis.

Au cours de l'année 1928 le portefeuille des effets sur la Belgique qui forme une partie importante des placements provisoires, s'est élevé à 512 millions, en augmentation de 182 millions sur le total de l'année précédente. On remarquera que, dans ce total élevé, figurent 39.595.000 francs d'avances aux bateliers et aux pêcheurs à l'intervention de sociétés de crédit maritime. Quant aux prêts sur nantissement effectués à l'intervention de la Banque Nationale de Belgique, ils s'élèvent à 174 millions, en augmentation de 92 millions sur l'année 1927. De même les avoirs de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite en devises sont en augmentation. Ils étaient au 31 décembre 1928 de 302 millions contre 254 millions au 31 décembre 1927.

Le tableau suivant résume le mouvement de l'ensemble des opérations de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.

#### Relevé des placements.

	31 décembre 1926	31 décembre 1927	31 décembre 1928
<b>Placements définitifs :</b>			
Rentes belges directes .....	1.020.646.803,83	1.205.648.906,75	1.212.908.425,56
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	303.822.201,40	394.069.710,10	602.211.760,41
Obligations du Crédit communal, de provinces, villes et communes .....	448.113.089,94	478.875.544,14	574.099.550,30
Obligations de sociétés belges .....	206.038.319,02	219.036.044,85	233.072.876,84
Prêts hypothécaires .....	121.307.292,70	147.817.828,78	209.006.312,08
Habitations ouvrières et à bon marché :			
Avances aux sociétés agréées .....	251.531.893,51	285.060.771,53	350.089.525,02
Avances à la Société Nationale .....	46.222.570,20	46.600.891,86	45.788.368,80
Œuvre nationale des invalides de la guerre .....	7.800.000,—	8.700.000,—	10.636.000,—
Crédit agricole .....	61.012.863,49	92.861.460,71	128.834.296,06
<b>Totaux .....</b>	<b>2.466.495.034,09</b>	<b>2.878.671.158,72</b>	<b>3.366.647.115,07</b>
<b>Placements provisoires :</b>			
Effets sur la Belgique .....	200.218.993,62	329.375.076,54	457.090.477,38
Effets sur l'étranger et solde débiteurs des correspondants .....	41.271.446,25	254.818.632,69	302.099.885,22
Prêts sur nantissement .....	66.639.216,03	81.897.993,89	174.472.420,—
<b>Totaux .....</b>	<b>308.129.655,90</b>	<b>666.091.703,12</b>	<b>933.662.782,60</b>
<b>Totaux des placements .....</b>	<b>2.774.624.689,99</b>	<b>3.544.762.861,84</b>	<b>4.300.309.897,67</b>

A plusieurs reprises, quand des difficultés de travail surgissaient au Congo, la suggestion a été faite qu'on pourrait recourir à la main-d'œuvre chinoise. Dans ces conditions, il n'est pas inutile de se rendre compte de l'influence que l'introduction de l'élément chinois est de nature à exercer dans des pays peuplés par une race qui leur est inférieure sinon au point de vue de l'intelligence naturelle, tout au moins comme faculté de travail, expérience commerciale, sens de l'économie, etc.

L'exemple de la Malaisie britannique est caractéristique à cet égard. Depuis 1919 on estime que près de deux millions de Chinois sont venus s'y établir et s'il y a quelque émigration vers Java et les Indes, ces émigrants ne représentent pas moins aujourd'hui de 50 % de la population et dépassent en nombre les Malais. 20 % de la main-d'œuvre occupée dans les exploitations de caoutchouc est de race chinoise.

Dans l'industrie de l'étain, la proportion de travailleurs chinois atteint 80 % et 50 % des gisements appartiennent aux Chinois. Les méthodes de travail sont d'ailleurs très simples. Aucune immobilisation de capital n'est faite et l'on emploie les moyens les plus sommaires. Si l'industrie dans ces conditions ne rend plus, parce que les prix sur les marchés baissent, on cesse temporairement l'exportation et la main-d'œuvre va chercher à s'employer ailleurs.

Dans un intéressant article consacré à cette question, *The Economist* écrit : (1)

« Indépendamment de l'étain et du caoutchouc, le commerce général de la Malaisie, particulièrement dans les districts ruraux est aux mains des Chinois. A côté de chaque village s'élève l'usine de fumage et de préparation du caoutchouc, gérée par un Chinois. A chaque carrefour on trouve un magasin chinois. Le même marchand affable et prévoyant pourvoit aux besoins du ménage, aux désirs de luxe personnels, et achète la récolte du cultivateur malais imprévoyant; le même financier économe accorde des prêts pour des dépenses sages ou irréfléchies et il se couvre par des hypothèques sur les terres les plus fertiles. Toutes les branches secondaires, mais nécessaires, du commerce sont efficacement entreprises par lui pour son propre avantage. La vente des œufs et volailles, l'élevage des cochons, l'achat des noix de coco et la préparation du copra, la création de moulins à huile et à riz et de banques sont des activités que le Chinois

exerce presque sans rival. La culture maraîchère est son monopole, la production des arachides et des ananas son privilège jalousement gardé. Ce n'est que lorsqu'un capital important doit être immobilisé pendant de nombreuses années, que l'Européen se trouve à même de remplacer le Chinois, et ce n'est que dans l'usure que l'Indou peut le distancer. Par toute la péninsule malaise, le Chinois est le chef économique et le marchand européen sans employé chinois se trouverait désorienté et sans contact avec le milieu.

» Il est donc intéressant d'envisager l'avenir d'un pays qui passe si rapidement sous le contrôle économique d'une race active et intelligente. Y-a-t-il place pour l'Européen là où le Chinois s'est établi et se répand dans chaque ville et village? Il y a deux facteurs pour lesquels, pendant une génération encore, le personnel européen sera indispensable: c'est dans l'importation des marchandises lourdes pour le gouvernement ou pour des firmes européennes, ainsi que pour la mise en valeur du sol sur une échelle exigeant de gros capitaux. Dans ce domaine, le Chinois manque de crédit, son nom est inconnu en Europe, ses relations d'affaires sont instables. Mais à part ces exceptions, il semble que le commerce intérieur de Malaisie sera dominé de plus en plus par la race chinoise qui fera aux Européens une concurrence active et intelligente. »

Il suffit de réfléchir à ces considérations pour voir quelle erreur on commettrait au point de vue des indigènes en introduisant la main-d'œuvre jaune au Congo.

Pour le capital européen, les risques ne seraient pas grands car les Chinois ne disposent pas d'assez de ressources pour faire concurrence à nos grandes entreprises. Mais si on importait des travailleurs jaunes dans le pays, il ne tarderait pas à se former entre l'Européen et le noir une classe intermédiaire qui maintiendrait l'indigène dans un état économique très inférieur à celui auquel il pourrait arriver graduellement sous la direction des Européens. En face du Chinois persévérant, habile, de vieille tradition commerciale, le Noir n'aurait aucune chance; il serait nécessairement vaincu dans la lutte. Toutes les voies du petit commerce, de l'artisanat bien rémunéré, de la petite industrie, par lesquelles il peut normalement s'élever, lui seraient pratiquement fermées.

Or, nous avons charge d'âme à l'égard des noirs, il est de notre devoir de colonisateurs de les élever à un degré supérieur de développement économique.

(1). *The Economist*, n° 4486, 17 août 1929.

## LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

12 mois de la 5<sup>e</sup> annuité.

L'agent des paiements de réparations communique l'état, au 31 août 1929, c'est-à-dire à la fin de la cinquième année d'application du plan Dawes, des recettes et des dépenses au compte de la cinquième annuité.

Rappelons que cette annuité, qui est la première annuité normale du plan Dawes et qui en sera aussi la dernière, le plan Young devant entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre prochain, s'élève à 2 milliards et demi de marks-or, représentant 21 milliards 400 millions de francs belges, et qu'elle est applicable à l'ensemble des charges du traité de Versailles (réparations, frais d'occupation, commissions interalliées etc.). Elle provient des ressources suivantes: intérêt et amortissement des obligations des chemins de fer allemands, 660 millions de marks-or; intérêt et amortissement des obligations de l'industrie allemande, 300 millions; impôts sur les transports, 290 millions; contribution budgétaire, 1,250 millions.

Le total des fonds qui ont été encaissés en marks-or et disponibles pour transfert pendant le mois d'août s'est élevé à M.-or 333.421.220,29

Pour l'ensemble des douze mois de la cinquième année d'application du plan, les fonds disponibles se montaient, au 31 août, à M.-or 2.689.901.185,95 sur lesquels il a été transféré M.-or 2.452.842.213,37.

Voici comment se répartissaient les fonds qui ont été disponibles pendant les douze mois de la cinquième année du plan.

Solde au 31 août 1928 . . . . .	189.448.944,86
<i>Recettes à titre de complément de la quatrième annuité.</i>	
Impôt sur les transports . . . . .	24.174.000,—
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer . . . . .	55.000.000.—
<i>Recettes au titre de la cinquième annuité.</i>	
Contribution budgétaire . . . . .	1.250.000.000.—
Impôt sur les transports . . . . .	265.833.333,26
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer . . . . .	605.000.000.—
Intérêt et amortissement des obligations industrielles . . . . .	300.000.000,—
Intérêt et différence de change. . . . .	8.496.150,50
	2.697.992.423,62

A déduire:

Escompte sur les versements effectués avant la date d'échéance pour le service des obligations des chemins de fer et des obligations industrielles. . . . .	—8.091.242,67
Totaux . . . . .	2.689.901.185,95
soit en francs belges . . . . .	23.035.554.070,94

Les M.-or 333.421.220,29 qui ont été disponibles pour transfert en août provenaient: de la contribution budgétaire, pour M.-or 104.166.666,67; de l'impôt sur les transports, pour M.-or 24.166.666,66; de l'intérêt et de l'amortissement des obligations ferroviaires pour 55 millions; de l'intérêt et amortissement des obligations industrielles pour 150 millions, de l'intérêt et différence de change pour M.-or 366.739,93. Mais il y avait à déduire pour escompte sur versements anticipés 278.852,97 marks-or.

Les transferts effectués pendant les douze mois de septembre 1928 à août 1929 se sont montés à 2 milliards 452.842.213,37 marks-or (dont M.-or 2 milliards 418.518.002,23 en monnaies étrangères), représentant 20 milliards 996 millions de francs belges. Cette somme (en marks-or) se répartit ainsi:

*En monnaies étrangères:*

Service de l'Emprunt Extérieur allemand 1924 . . . . .	89.315.388,27
Reparation Recovery Acts . . . . .	401.693.991,76
Livraisons en vertu d'accord . . . . .	45.150.573,84
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par l'Allemagne avant le 1 <sup>er</sup> septembre 1924 . . . . .	600.072,72
Transferts d'espèces . . . . .	876.311.209,15
Frais des Commissions Interalliées . . . . .	5.446.766,49
	1.418.518.002,23

*Au moyen de paiements en reichsmarks pour:*

Livraisons en nature . . . . .	985.116.316,54
Armées d'occupation . . . . .	41.836.060,39
Frais des Commissions interalliées. . . . .	6,071,792,70
Divers , , . . . . .	1.300.041,51
	1.034.324.211,14
Total des transferts . . . . .	2.452.842.213,37
Solde en espèces au 31 août 1929 . . . . .	237.058.972,58

En août les transferts représentent M.-or 300 millions 136.220,60 dont voici le détail :

*En monnaies étrangères:*

Service de l'Emprunt Extérieur allemand 1924 . . . . .	9.138.005,42
Reparation Recovery Acts . . . . .	35.673.259,—
Livraisons en vertu d'accord . . . . .	6.168.299,14
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par l'Allemagne avant le 1 <sup>er</sup> septembre 1924 . . . . .	200.668,23
Transferts d'espèces . . . . .	109.371.741,85
Frais des Commissions Interalliées . . . . .	1.225.438,15
	<hr/>
	161.777.411,80

*Au moyen de paiements en reichsmarks pour:*

Livraisons en nature . . . . .	133.912.514,86
Armées d'occupation . . . . .	3.569.905,33
Frais des Commissions Interalliées . . . . .	764.857,95
Divers , . . . . .	111,530,63
	<hr/>
	138.358.808,80

Total des transferts . 300.136.220,60

La part de la Belgique s'établit comme suit:

	Rentenmark	Francs belges
Armée d'occupation	972.241,53	8.322.387,50
Charbon et coke (y compris le transp.)	6.185.835,05	52.950.748,02
Matières colorantes et prod. pharmaceut.	8.891.398,53	76.110.371,42
Engrais chimiques et produits azotés ..	10.200.522,86	87.316.475,68
Sous-produits du charbon .....	1.852.786,19	15.859.849,79
Terres réfractaires ..	1.203,57	10.302,55
Produits agricoles ..	94.781,99	811.333,83
Livraisons diverses ..	53.113.806,57	454.654.184,21
Transferts d'espèces.	44.786.478,49	383.372.255,87
	<hr/>	
	126.099.054,78	1.079.407.908,90

# BOURSE DE BRUXELLES

## MARCHÉ DES CHANGES

La physionomie de notre marché des devises ne s'est guère modifiée depuis notre dernière chronique. Dans l'ensemble, offres et demandes se sont aisément compensées. Suivant la plus ou moins grande importance des unes ou des autres, de légers déplacements de cours se sont parfois produits.

La livre sterling, dont la tendance reste lourde, a oscillé entre 34,87 et 34,89. La faiblesse de cette devise a persisté sur plusieurs autres marchés, notamment à New-York, à Paris et à Berlin, mais sans entraîner, ces derniers jours, des transferts d'or aussi importants que ceux signalés durant le mois passé.

Le dollar vaut en ce moment 7,1960 environ, comme il y a quinze jours. De temps à autre, il a dépassé quelque peu ce niveau ou s'est trouvé légèrement au-dessous, suivant que la livre sterling se rapprochait ou s'éloignait de 34,89.

Le cours du franc français a évolué entre 28,14 1/2 et 28,17. Le florin s'est lentement avancé de 288,30 à 288,55, puis est revenu vers 288,45. Le franc suisse s'est montré régulièrement ferme au delà de 138,60. Le reichsmark, après être passé en quelques étapes de 171,185 à 171,395, s'est replié au-dessous de 171,30. La lire italienne est restée entre 37,61 1/2 et 37,655. La devise espagnole, qui a donné lieu, certains jours, à d'amples transactions, s'est facilement défendue au delà de 106. Les trois couronnes scandinaves ont eu un marché peu actif.

On a enregistré cette semaine-ci un changement assez sensible dans l'orientation des devises à terme. La prime payée pour le franc français à trois mois a fléchi en quinze jours de 2 centièmes 1/2 de belga à 1 centième 1/2 de belga; la livre sterling pour la même période qui, il y a deux semaines, faisait prime, est actuellement offerte au même prix qu'au comptant.

Le « call money » a été payé généralement plus de 3 %, mais en ce moment on constate une légère détente. Le taux de l'escompte hors banque reste voisin du taux de la Banque.

Le 20 septembre 1929.

## MARCHÉ DES TITRES

### Comptant.

La comparaison ci-après des cours aux 18 et 10 septembre respectivement, pratiqués au marché au comptant reflète le marasme dont il est empreint; c'est à peine si l'on relève de-ci de-là un cours en hausse minime — c'est le cas notamment pour quelques charbonnages — tandis que les écarts en moins-value qui forment la règle générale atteignent parfois un pourcentage assez élevé.

Par contre, les rentes font bonne contenance, et se maintiennent à leur niveau antérieur.

Nous relevons :

**Aux entreprises mobilières, immobilières, hypothécaires et hôtelières:** part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 40125 contre 41525; action de capital Crédit Foncier Sud-Américain, 10950 contre 11125; action de dividende Hypothécaire Belge Américaine, 19250 contre 19700.

**Aux assurances et banques:** Assurances Générales sur la Vie, 9900 contre 10375; Banque Belge pour l'Etranger, 1585 contre 1695; Banque de Bruxelles, 2050 contre 2300; Banque Nationale de Belgique, 3150 contre 3225; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 7100 contre 7500; Société Générale de Belgique, 14287.50 contre 14887.50.

**Aux chemins de fer et canaux:** part de fondateur Congo, 18150 contre 19000, action de capital Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 1910 contre 2000, action de jouissance Welkenraedt, 19800 contre 20150.

**Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux:** 20<sup>e</sup> part de fondateur Buenos-Ayres, 3160 contre 3305; part sociale Le Caire, 1750 contre 1855; 1/100<sup>e</sup> part de fondateur Rosario, 2225 contre 2505.

**Aux tramways et électricité (trusts):** Cie Belge Chemins de fer et entreprises, 2200 contre 2380, action privilégiée Energie Hydro-Electrique, 2525 contre 2775; part de fondateur Railways et Electricité, 8025 contre 8875; action ordinaire Sofina, 31800 contre 34050.

**Aux entreprises de gaz et d'électricité:** part de fondateur Belgo-Polonaise, 2900 contre 3400; part de fondateur Electricité de la Dendre, 5100 contre 5300; action ordinaire Electricité de Las Palmas, 6475 contre 6850; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 11025 contre 12000.

**Aux industries métallurgiques:** Angleur-Athus, 1750 contre 1825; Forges de Clabecoq, 42000 contre 43200; Espérance Longdoz, 6825 contre 7150; 10<sup>e</sup> part de fondateur Hauts Fourneaux et Mines d'Halanzy, 5900 contre 5300; Ougrée-Marihaye, 5425 contre 5575; Providence, 13950 contre 15025; Sambre-et-Moselle, 8325 contre 8625.

**Aux charbonnages:** Aiseau-Presle, 6000 contre 5775; Bonne-Espérance-et-Batterie, 7275 contre 7500, Carabinier, 2680 contre 2515; Fontaine-l'Evêque, 6975 contre 8100; Gouffre, 21025 contre 22250; Hornu et Wasmes, 15400 contre 15025; Petit-Try à Lambusart, 8775 contre 8525; Sacré-Madame, 5425 contre 5010.

**Aux zincs, plombs et mines:** part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 2055 contre 2175; part sociale Métallurgique du Prayon, 2160 contre 2255.

**Aux glacières:** Auvelais, 30375 contre 30050; Glacières et Charbonnages de Bohême, 6525 contre 6950; Moustiersur-Sambre, 28800 contre 28875; Sainte-Marie à Aiseau, 2080 contre 2190.

**Aux verreries:** action privilégiée Jumet, 1850 contre 1950; part de fondateur Mécaniques du Centre, 6850 contre 6900; Cristalleries du Val-Saint-Lambert, 3410 contre 3590.

**Aux industries de la construction :** part de fondateur Merbes-Sprimont, 14300 contre 15900; action ordinaire Produits Réfractaires et Céramiques de Morialmé, 2055 contre 2300; action de dividende Tuileries du Pottelberg, 8225 contre 8500.

**Aux industries textiles et soieries :** part de fondateur Le Peigné, 3260 contre 3400; 1/10<sup>e</sup> action privilégiée Soie Artificielle de Tubize, 1080 contre 1215; action de capital Viscose, 3600 contre 3830.

**Aux produits chimiques :** Société Belge de l'Azote, 1900 contre 2040; Fabrique Nationale Explosifs, 3630 contre 3980; action de capital Sidac, 7850 contre 8950; Union Chimique Belge, 5350 contre 5650; Vedrin, 7000 contre 7975.

**Aux valeurs coloniales :** part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 9000 contre 9775; Ciments du Katanga, 7025 contre 7425; Cie pour le Commerce du Congo, 11750 contre 12900; Cotonnaire Congolaise, 2450 contre 2575; Géomines, 13250 contre 14425; action privilégiée Katanga, 118000 contre 120100; action ordinaire idem 98000 contre 101100; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 8212,50 contre 8535.

**Aux valeurs de plantations caoutchoutières :** action ordinaire Fed. Malay States Rubber, 2025 contre 2215; part de fondateur Huileries de Sumatra, 2625 contre 2700; Telok-Dalam, 2415 contre 2500; part de fondateur Hallet, 6800 contre 6725.

**Aux alimentations :** Bodega, 5600 contre 5775; action de capital Cie Industrielle Sud-Américaine, 10225 contre 10600; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4885 contre 4900.

**Aux industries diverses :** Cie Industrielle du Liège,

1815 contre 2025; Englebert O. Fils et Cie, 12875 contre 13500; Flandria, 5050 contre 5200; Matières premières pour la Chapellerie, 2725 contre 3085; action privilégiée Wagons-Lits, 1050 contre 1090.

**Aux papeteries :** Delcroix, 14350 contre 14750; Godin, 2570 contre 2600; Papeteries de Saventhem, 2090 contre 2130.

**Aux actions étrangères :** action ordinaire Tanganyika, 510 contre 550; Canadian Pacific, 8410 contre 8600; action de dividende Cairo Héliopolis, 10000 contre 10625; Chade, 18850 contre 18950; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 22130 contre 23750; part de fondateur Forges de Jeumont, 3980 contre 4095; Hauts Fourneaux de Saulnes, 4775 contre 4875; part de fondateur Exploitations Indes Orientales (Java) 25125 contre 26400; part de fondateur Mopoli, 19550 contre 19825; Royal Dutch, 6500 contre 6075; part sociale Arbed 12450 contre 12825.

#### Terme.

Au marché du terme, la situation n'est pas plus brillante qu'au Comptant; ne font guère exception au recul général, que la Royal Dutch et la Securities Corporation.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 4760 contre 5060; Barcelona Traction, 1880 contre 2045; Brazilian Traction, 2340 contre 2450; Gaz du Nord, 1765 contre 1880; Héliopolis, 3290 contre 3460; Kasai, 725 contre 792,50; Métropolitain de Paris, 1850 contre 1925; Mexico Tramways, 2005 contre 2135; Royal Dutch, 6500 contre 6025; Securities Corporation, 2830 contre 2765; action privilégiée Sidro, 2575 contre 2780; action ordinaire idem, 2582,50 contre 2770; Soie de Tubize, 1110 contre 1217,50.

# STATISTIQUES

## MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 septembre 1929.....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	3,25	3,75
7 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,625	2,625
9 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,75	2,50	2,50
10 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,50	2,50
11 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	3,—	3,—
12 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	3,75	4,—
13 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	3,—	3,50
14 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,75	2,75
16 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,—	2,375	2,50
17 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,75	2,75
18 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,875	2,75	2,75
19 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,875	2,875
20 — .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,875	2,50	2,50
b) Les derniers mois (1):							
1926.....	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927.....	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1928.....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,4276	2,6638	2,7762
1928 Juin .....	4,50	5,—	6,—	4,3966	4,762	2,8125	3,0673
Juillet .....	4,—	4,50	5,50	3,9337	4,35	1,97	2,185
Août .....	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9038	2,9567
Septembre .....	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre .....	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre .....	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,505	2,443
1929 Janvier .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
Février .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663
Mars .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,654	2,583
Avril .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,606	2,64	2,635
Mai .....	4,—	4,50	5,50	3,96354	4,905	3,151	3,239
Juin .....	4,—	4,50	5,50	3,9725	5,205	2,833	2,80
Juillet .....	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176
Août .....	5,—	5,50	6,50	4,92894	5,80357	3,405	3,351

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) le 20 septembre 1929 } sur les valeurs au comptant 8,50%  
 } sur les valeurs à terme .... 8,0%

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois et les moyennes mensuelles des taux « hors banque » et taux du « call money. »

### II. Taux des dépôts en banque le 20 septembre 1929.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale .....	1,50	4,80	—	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles .....	1,50	5,	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports .....	1,50	5,06	—	—	—	4,75	—	5,—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie .....	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat: 4 p. c. jusqu'à 20,000 francs: 3 p. c. pour le surplus.



**MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.**

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin du mois	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcent. des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1927 Moyenne mensuelle	(*) 201.748	1.376	2.838	7.020	2.824	7.020	19.702	86,4
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1928 Juin	214.226	1.679	3.457	8.606	3.460	8.605	24.138	87,3
Juillet	215.741	1.641	3.574	8.532	3.592	8.530	24.228	86,6
Août	217.341	1.628	3.430	8.368	3.449	8.366	23.612	86,6
Septembre	219.104	1.647	3.325	8.142	3.310	8.140	22.917	87
Octobre	221.243	1.661	3.870	9.080	3.760	9.080	25.791	86,2
Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87
Mars	231.869	1.706	3.773	9.226	3.673	9.229	25.900	87
Avril	233.918	1.817	3.982	9.514	3.993	9.517	27.006	86,6
Mai	235.864	1.846	3.974	9.574	3.853	9.581	26.982	86,8
Juin	237.636	1.904	3.939	9.756	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6

(\*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT  
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés (en milliers de francs)	Effets impayés (en milliers de francs)	%
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1928 Juin	117.812	6.476	5,50	858.286	16.311	1,90
Juillet	115.791	6.866	5,93	805.906	16.055	1,99
Août	110.867	6.205	5,60	683.242	16.646	2,44
Septembre	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,36
Mars	104.199	5.891	5,65	846.848	16.422	1,94
Avril	123.618	6.206	5,02	908.563	17.086	1,88
Mai	126.695	6.378	5,03	942.239	19.143	2,03
Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—

**DECLARATIONS DE FAILLITE  
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE  
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Première période	133	126	105	38	24	34
Deuxième période	122	127	105	28	34	22
Troisième période	91	109		30	35	
Quatrième période	155	133		31	17	

**ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.**

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin du mois	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1927 Moyenne mensuelle .....	33	335	30.705	156	20.470	—	—	—	—
1928 Moyenne mensuelle .....	38	377	36.936	170	24.932	—	—	—	—
1928 Juin .....	35	378	41.305	171	28.619	21	80	793	648
Juillet .....	36	363	35.149	165	23.698	20	100	483	311
Août .....	36	368	36.807	169	24.701	19	100	731	278
Septembre .....	37	350	32.787	156	21.931	20	120	1.003	273
Octobre .....	38	405	36.200	181	24.299	23	140	1.215	387
Novembre .....	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	258
Décembre .....	38	399	38.697	176	26.006	18	200	1.315	291
1929 Janvier .....	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février .....	38	370	35.700	166	24.022	19	200	1.894	263
Mars .....	38	94	38.630	177	26.247	20	200	1.420	291
Avril .....	38	409	40.913	183	27.675	21	200	1.223	368
Mai .....	38	412	38.993	180	25.872	19	200	961	237
Juin .....	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	195
Juillet .....	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265
Août .....	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	235

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.**

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927 Moyenne mensuelle .....	57,9	177,1	5,7	240,7	206,2	34,5	85,65
1928 Moyenne mensuelle .....	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1928 Mai .....	63,8	176,7	4,1	244,6	206,3	38,4	84,33
Juin .....	61,5	184,5	5,1	251,1	204,1	47,0	81,26
Juillet .....	80,5	175,4	5,2	261,1	209,8	51,3	80,34
Août .....	88,8	185,5	6,6	280,9	224,8	56,1	80,—
Septembre .....	79,3	188,1	6,1	273,4	220,0	53,4	80,47
Octobre .....	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre .....	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre .....	64,1	185,3	5,3	254,7	228,4	26,3	89,65
1929 Janvier .....	58,4	190,0	7,0	255,4	230,6	24,8	90,28
Février .....	47,9	173,2	6,4	227,5	226,4	1,1	99,52
Mars .....	67,2	236,9	6,8	310,9	242,7	68,2	78,06
Avril .....	64,8	228,3	6,4	299,5	241,8	57,7	80,74
Mai .....	72,7	212,0	5,5	290,2	247,1	43,1	85,15
Juin .....	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet (chiffres provisoires) .....	88,7	224,4	6,4	319,5	270,6	48,9	84,69

B. — Statistique du trafic.

1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur.	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1927 Moyenne mensuelle .....	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1928 Moyenne mensuelle .....	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1928 Mars .....	17.617	461	7.034	259	53	260	112	684
Avril .....	18.660	532	6.345	223	45	232	102	602
Mai .....	18.084	507	6.677	232	44	260	112	648
Juin .....	17.573	494	6.542	222	44	252	106	624
Juillet .....	18.682	558	6.244	219	46	224	104	593
Août .....	20.417	627	6.767	237	47	276	100	660
Septembre .....	19.354	541	6.805	241	46	260	96	643
Octobre .....	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre .....	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre .....	19.853	515	6.744	242	52	249	97	640
1929 Janvier .....	20.560	419	7.011	258	53	258	110	679
Février .....	17.427	444	6.074	222	44	221	97	584
Mars .....	19.291	530	7.672	273	54	288	127	742
Avril .....	19.791	519	7.583	269	55	279	117	720
Mai .....	19.623	551	7.301	262	53	271	108	694
Juin .....			7.373					693

2°) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1927 Moyenne mensuelle .....	1.321	406	574	392	338	47	113	417	94
1928 Moyenne mensuelle .....	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1928 Mars .....	1.648	441	427	437	314	71	90	388	93
Avril .....	1.391	497	431	422	294	44	58	369	77
Mai .....	1.391	513	459	417	303	51	200	482	88
Juin .....	1.498	507	428	425	269	49	38	485	86
Juillet .....	1.395	427	424	445	240	37	54	391	92
Août .....	1.496	416	409	412	336	34	127	533	83
Septembre .....	1.516	407	385	442	327	32	60	490	81
Octobre .....	1.754	487	400	498	370	31	99	484	77
Novembre .....	1.618	474	400	474	319	33	81	442	85
Décembre .....	1.573	442	424	474	296	34	86	427	77
1929 Janvier .....	1.872	353	493	533	302	29	124	452	89
Février .....	1.575	608	468	401	249	28	103	409	71
Mars .....	1.759	720	526	489	303	30	124	428	166
Avril .....	1.595	565	527	503	334	31	104	464	100
Mai .....	1.509	584	457	499	291	36	110	423	101

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle .....	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle .....	490.573	128.013	170.669	661.242
1928 Juin .....	482.951	133.849	166.196	649.147
Juillet .....	470.743	119.711	161.484	632.227
Août .....	495.259	120.208	181.777	677.036
Septembre .....	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre .....	575.238	141.945	184.575	759.813
Novembre .....	550.052	130.050	165.363	715.415
Décembre .....	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier .....	496.341	149.309	167.460	663.801
Février .....	430.651	130.456	152.766	583.417
Mars .....	507.628	138.470	200.133	707.761
Avril .....	518.314	133.537	182.348	700.662
Mai .....	512.156	117.893	174.331	686.487
Juin .....	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet .....	543.406	134.773	187.592	730.998
Août .....	530.529	128.253	191.200	721.729

TAUX D'ESCOMPTE.

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne .....	26 avril 1929	7,50
Autriche .....	24 avril 1929	7,50
Belgique .....	1 <sup>er</sup> août 1929	5
Bulgarie .....	1 <sup>er</sup> juillet 1929	10
Danemark .....	24 juin 1926	5
Dantzig .....	29 avril 1929	7
Espagne .....	19 décembre 1928	5,50
Estonie .....	2 janvier 1928	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ....	9 août 1929	6
Finlande .....	16 novembre 1928	7
France .....	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne .....	7 février 1929	5,50
Grèce .....	30 novembre 1928	9
Hollande .....	25 mars 1929	5,50
Hongrie .....	24 avril 1929	8
Indes .....	6 juin 1929	5
Italie .....	14 mars 1929	7
Japon .....	10 octobre 1927	5,48
Lettonie .....	1 <sup>er</sup> avril 1928	6
Lithuanie .....	novembre 1927	6
Norvège .....	26 mars 1928	5,50
Pologne .....	19 avril 1929	9
Portugal .....	26 juillet 1926	8
Roumanie .....	14 mai 1929	9,50
Suède .....	24 août 1928	4,50
Suisse .....	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie .....	8 mars 1927	5
U. R. S. S. ....	1 <sup>er</sup> avril 1923	8
Yougoslavie .....	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE  
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Dif. (-) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1927 Moyenne mensuelle .....	3.172	2.428	766	2.019	2.225	1.102	- 203	91,6
1928 Moyenne mensuelle .....	3.293	2.630	799	2.214	2.512	1.134	- 118	95,5
1928 Mai .....	3.172	2.582	814	2.345	2.429	1.036	- 153	94,1
Juin .....	3.297	2.732	828	2.473	2.524	1.021	- 207	92,4
Juillet .....	3.145	2.396	762	2.332	2.419	1.037	+ 23	100,9
Août .....	3.099	2.536	818	2.126	2.304	1.084	- 232	90,8
Septembre .....	3.578	2.865	801	2.154	2.320	1.077	- 546	81,0
Octobre .....	3.726	2.903	779	2.400	2.922	1.217	+ 18	100,6
Novembre .....	3.523	2.653	753	2.042	2.555	1.251	- 99	96,3
Décembre .....	3.491	2.788	799	2.633	3.364	1.278	+ 576	120,6
1929 Janvier .....	3.099	2.393	772	1.651	2.075	1.257	- 318	86,7
Février .....	3.001	2.699	899	1.590	2.397	1.507	- 302	88,8
Mars .....	3.626	3.058	843	1.933	2.705	1.400	- 353	88,4
Avril .....	3.598	2.991	831	2.225	2.833	1.273	- 159	94,7
Mai .....	3.783	3.231	854	(1) 2.043	(1) 2.464	1.213	- 146	97,7
Juin .....	3.677	3.043	827	(1) 3.010	(1) 3.664	1.213	- 146	97,7
Juillet .....	3.973	3.073	773	2.188	2.519	1.152	- 553	82,0

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

**COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.**  
**Détail par catégories.**

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
<b>IMPORTATIONS :</b>												
1927 L'année .....	17.716	95.587	3.500.296	7.193.940	33.621.307	15.187.293	922.069	6.598.228	5	63.459	38.061.393	29.138.507
1928 L'année .....	10.974	61.342	3.235.807	6.794.598	35.159.548	16.592.427	1.103.720	7.996.794	33	119.079	39.510.082	31.564.240
1928 Mai .....	656	3.914	224.375	521.300	2.849.337	1.358.583	97.795	695.493	1	3.205	3.172.163	2.582.495
Juin .....	499	3.143	273.560	574.396	2.934.017	1.492.260	89.276	652.396	—	9.340	3.297.353	2.731.535
Juillet .....	602	3.866	252.235	515.297	2.805.443	1.252.702	86.250	623.046	—	1.326	3.144.530	2.396.237
Août .....	595	3.749	274.057	547.294	2.726.016	1.319.176	98.061	658.344	—	7.685	3.098.730	2.536.248
Septembre .....	770	4.024	303.650	608.637	3.181.176	1.542.242	92.869	698.509	—	11.670	3.578.465	2.865.082
Octobre .....	901	5.223	344.316	678.097	3.276.286	1.445.903	104.085	732.051	2	41.921	3.725.590	2.903.195
Novembre .....	860	4.713	282.210	578.714	3.143.183	1.397.793	97.222	665.469	1	6.749	3.523.476	2.653.438
Décembre .....	1.086	6.424	276.452	597.349	3.120.250	1.487.503	93.249	684.864	1	12.094	3.491.038	2.788.234
1929 Janvier .....	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
Février .....	1.744	9.558	229.014	511.039	2.677.235	1.469.093	92.739	708.482	—	404	3.000.733	2.698.576
Mars .....	1.736	9.834	267.314	598.856	3.246.194	1.568.863	110.812	862.388	1	18.453	3.626.058	3.058.394
Avril .....	1.603	8.880	282.914	584.238	3.196.425	1.573.309	116.610	817.752	—	7.204	3.597.553	2.991.383
Mai .....	802	4.580	311.114	627.834	3.346.175	1.723.050	125.359	868.871	—	6.332	3.783.451	3.230.667
Juin .....	638	4.039	287.017	595.362	3.286.657	1.608.989	102.537	826.374	—	8.279	3.676.850	3.043.043
Juillet .....	728	4.709	300.374	578.536	3.561.357	1.658.896	110.771	823.941	—	6.710	3.973.230	3.072.792
<b>EXPORTATIONS :</b>												
1927 L'année .....	15.703	151.720	726.577	2.129.315	16.594.001	8.980.427	6.885.825	15.366.234	100	68.918	24.222.207	26.696.614
1928 L'année .....	16.854	157.612	923.057	2.528.710	18.326.334	9.876.856	7.307.616	17.508.044	99	74.199	26.573.960	30.145.421
1928 Mai .....	1.391	12.163	51.213	186.691	1.645.003	852.918	647.193	1.373.777	5	3.946	2.344.805	2.429.495
Juin .....	1.561	15.127	58.566	212.308	1.742.434	774.356	670.157	1.517.847	6	4.684	2.472.725	2.524.322
Juillet .....	1.472	13.426	116.571	235.136	1.593.683	742.319	620.413	1.423.933	6	4.287	2.332.145	2.419.101
Août .....	1.196	11.354	92.264	210.519	1.485.700	745.051	547.204	1.330.959	8	6.064	2.126.372	2.303.947
Septembre .....	1.909	16.819	111.309	235.771	1.547.071	793.396	493.756	1.270.510	4	3.007	2.154.049	2.319.503
Octobre .....	1.687	14.763	113.408	227.479	1.562.039	926.658	723.107	1.745.130	10	7.633	2.400.252	2.921.663
Novembre .....	1.206	10.519	79.715	200.775	1.403.410	882.422	557.167	1.457.066	5	3.875	2.041.504	2.554.657
Décembre .....	923	10.386	76.255	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.608	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier .....	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.650.684	2.074.951
Février .....	1.032	10.412	46.995	170.173	1.137.044	966.492	405.254	1.244.508	8	5.155	1.590.332	2.396.740
Mars .....	1.494	16.672	75.961	233.846	1.343.561	1.021.017	511.732	1.534.651	11	8.060	1.932.759	2.705.246
Avril .....	1.282	13.279	72.882	211.693	1.540.462	912.892	610.190	1.690.217	6	4.443	2.224.821	2.832.524
Mai (1) .....	1.193	12.456	46.243	177.207	1.461.588	865.031	533.667	1.404.474	6	4.532	2.042.698	2.463.700
Juin (1) .....	1.135	11.521	59.097	224.099	1.951.192	1.051.589	998.103	2.370.775	9	6.404	3.009.536	3.664.388
Juillet .....	1.382	13.348	95.606	222.169	1.537.126	836.533	553.605	1.444.806	4	2.410	2.187.722	2.519.296

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

**RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES**

**I. — Classement par genre d'industrie.**

**AOUT 1929.**

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Banques .....	3	63.750	3	5.778	—	—	5.778	4.375	—	—
Assurances .....	1	100	1	3	—	—	3	—	—	—
Opérations financières .....	9	15.686	8	1.559	1	26	1.533	1.306	11.000	550
Exportations, importations .....	12	12.390	8	3.482	4	161	3.321	1.899	128	—
Commerce de fers et métaux .....	3	270	3	1.944	—	—	1.944	4	—	—
Commerce d'habillement et d'ameublem..	1	1.000	1	301	—	—	301	248	—	—
Commerce de produits alimentaires .....	8	6.367	6	230	2	528	(298)	80	—	—
Commerces non dénommés .....	16	22.060	14	2.703	2	128	2.575	1.493	75	—
Sucreries .....	5	25.590	2	1.325	3	2.651	(1.326)	—	441	—
Meuneries .....	2	472	—	—	2	98	(98)	—	—	—
Brasseries .....	1	400	1	115	—	—	115	52	—	—
Distilleries d'alcool .....	2	4.100	2	807	—	—	807	245	80	6
Autres industries alimentaires .....	3	1.470	3	285	—	—	285	59	—	—
Carrières .....	10	8.282	9	1.385	1	530	855	127	216	—
Charbonnages .....	1	4.623	1	3.360	—	—	3.360	3.000	—	—
Mines et autres industries extractives....	2	4.100	1	916	1	46	870	605	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité .....	2	30.000	2	4.178	—	—	4.178	2.190	5.390	356
Constructions électriques .....	1	1.077	1	67	—	—	67	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas .....	6	6.345	5	1.858	1	23	1.835	435	259	—
Imprimerie, publicité .....	4	1.540	3	72	1	74	(2)	25	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) .....	10	70.748	9	9.843	1	54	9.789	3.007	62	—
Matériaux artif. et prod. céramiques ...	5	7.633	3	18	2	225	(207)	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	11	624.540	9	88.478	2	9.976	78.502	65.355	270.058	16.111
Construction .....	5	4.726	2	43	3	135	(92)	1	—	—
Papeteries (industries) .....	2	4.400	2	2.483	—	—	2.483	2.534	23	—
Plantations et sociétés coloniales .....	13	675.400	11	278.537	2	593	277.944	164.517	403.600	15.946
Produits chimiques .....	2	3.030	1	1.939	1	28	1.911	550	—	—
Industries du bois .....	3	3.825	2	482	1	885	(403)	—	—	—
Tanneries et corroiries .....	4	3.550	3	387	1	199	188	90	—	—
Automobiles .....	3	525	3	238	—	—	238	46	—	—
Verreries .....	2	11.110	2	8.143	—	—	8.143	3.633	—	—
Glaceries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées .....	17	50.007	10	3.276	7	5.023	(1.747)	2.635	8.400	336
Chemins de fer .....	3	7.853	2	4.971	1	32	4.939	—	15.803	2.634
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	6	1.561	5	113	1	15	98	—	—	—
Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	2	53.400	2	4.178	—	—	4.178	3.693	—	—
Autobus .....	1	200	1	14	—	—	14	10	—	—
Transports non dénommés .....	2	475	1	27	1	11	16	—	—	—
Divers non dénommés .....	8	6.590	6	233	2	12	221	98	4.000	160
<b>Total .....</b>	<b>191</b>	<b>1.739.195</b>	<b>148</b>	<b>433.771</b>	<b>43</b>	<b>21.453</b>	<b>412.318</b>	<b>262.312</b>	<b>719.535</b>	<b>36.099</b>

**II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.**

Jusqu'à 1 million .....	112	44.428	87	11.319	25	3.695	7.624	4.703	1.002	6
De plus de 1 à 5 millions .....	54	136.648	39	28.920	15	5.369	23.551	12.832	20.283	2.794
De plus de 5 à 10 millions .....	9	69.284	8	43.016	1	405	42.611	17.247	11.000	550
De plus de 10 à 20 millions .....	6	84.435	5	7.000	1	2.021	4.979	4.419	13.790	692
De plus de 20 millions .....	10	1.404.400	9	343.516	1	9.963	333.553	223.111	673.460	32.057
<b>Total .....</b>	<b>191</b>	<b>1.739.195</b>	<b>148</b>	<b>433.771</b>	<b>43</b>	<b>21.453</b>	<b>412.318</b>	<b>262.312</b>	<b>719.535</b>	<b>36.099</b>

EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

AOUT 1929.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre	Montant *	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation *	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant
											Nombre	Montant				
Banques .....	2	74.000	—	—	1	150.000	75.000	—	—	11.209	134.855	Banque de Bruxelles	—	—	—	—
Assurances .....	1	17.000	—	—	2	3.675	6.325	—	—	1.250	10.925	(1)	1	1.250	—	—
Opérations financières .....	12	241.050	5	1.170 min.	12	239.493	69.997	—	—	19.255	110.237	(2)	1	1.000	1	500 min.
Exportations, importations .....	2	1.200	—	—	2	6.000	9.000	—	—	—	5.000	Banque Générale Belge	—	—	—	—
Commerce de fers et métaux .....	1	1.000	—	—	2	2.400	2.600	—	—	954	—	—	1	600	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl. ....	5	7.300	—	—	1	2.650	650	—	—	3.340	—	—	1	155	—	—
Commerce de produits alimentaires .....	2	1.400	2	105 min.	2	3.000	2.500	—	—	2.796	—	—	2	2.250	—	—
Commerces non dénommés .....	7	5.854	—	—	5	3.150	2.680	—	—	3.315	700	Nagelmackers fils et C <sup>e</sup>	2	330	1	7 min.
Sucreries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries .....	1	500	—	—	1	400	500	—	—	250	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires .....	—	—	—	—	3	3.750	1.900	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières .....	1	3.000	—	—	1	1.800	7.200	—	—	2.000	—	—	—	—	—	—
Charbonnages .....	—	—	—	—	1	2.500	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	2	56.725	113.275	—	—	2.187	51.775	Banq. de Paris et Pays-Bas (succursale de Bruxelles)	—	—	—	—
Electricité .....	—	—	—	—	3	148.000	97.000	—	—	33.150	7.133	(3)	1	3.000	—	—
Constructions électriques .....	—	—	—	—	1	3.000	4.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas .....	3	8.500	—	—	3	3.900	4.980	—	—	3.000	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité .....	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) .....	6	6.350	—	—	5	11.500	12.391	—	—	9.065	—	—	1	7.500	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques .....	2	5.040	1	4 min.	—	—	—	—	—	1.000	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	3	63.200	—	—	4	17.275	13.649	—	—	11.370	33.333	Crédit Anversois	2	2.125	—	—
Construction .....	6	7.780	1	200 min.	3	1.577	1.709	—	—	2.854	—	—	1	1.000	—	—
Papeteries (industries) .....	—	—	—	—	4	10.650	8.100	—	—	750	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales .....	4	69.500	—	—	3	12.000	14.000	—	—	3.950	1.800	(4)	—	—	—	—
Produits chimiques .....	1	4.250	—	—	2	37.000	10.000	—	—	8.200	2.000	Banque de Bruxelles	—	—	—	—
Industries du bois .....	2	13.000	—	—	2	4.000	2.000	—	—	7.429	—	—	1	750	—	—
Tanneries et corroiries .....	2	5.900	—	—	—	—	—	—	—	4.697	—	—	—	—	—	—
Automobiles .....	2	3.500	—	—	—	—	—	—	—	300	—	—	1	1.500	—	—
Verreries .....	—	—	—	—	1	66.000	34.000	—	—	—	25.500	(5)	—	—	—	—
Glaceries .....	—	—	—	—	1	25.550	2.555	—	—	—	2.555	Banq. Centr. de la Sambre	—	—	—	—
Industries non dénommées .....	3	10.600	2	85 min.	10	26.584	16.516	—	—	388	—	—	1	1.000	—	—
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	3	650	—	—	1	50	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	—	—	—	—	1	5.555	20.945	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus .....	1	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	225	—	—
Transports non dénommés .....	3	52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés .....	—	—	3	44 min.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL .....	76	552.126	14	1.608 min.	79	848.184	534.072	—	—	133.209	385.813	—	17	22.685	2	507 min.

(\*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

(1) Société Générale de Belgique; Bque de Bruxelles; Bque H. Lambert; Mutuelle Solvay; Bque belge pour l'Etranger; Crédit Général de Belgique; Mutuelle financière et commerciale; Nagelmackers fils et Cie; Comptoir du Centre; Bque Italo-belge; Algemeene Bankvereeniging en Volksbank van Leuven; Bque Centrale de Liège; Bque Dubois.

(2) Bque de Bruxelles; Crédit Général du Congo; Mutuelle financière et commerciale; Bque Centrale de la Dyle; Bque industrielle d'Anvers.

(3) Nagelmackers fils et Cie; Bque Centrale de Namur; Crédit Tirlemontois.

(4) Bque Lambert; Crédit Général du Congo.

(5) Société Générale de Belgique; Bque de Bruxelles; Mutuelle Solvay.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES**  
**EN AOÛT 1929.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale  
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).

CLASSIFICATIONS	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du créd.	
	Nom- bre	Montant(*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique .....	71	412.626	14	1.608 min.	74	680.629	424.127	—	—	17	22.685	2	507 min.
En Belgique et à l'étranger .....	1	70.000	—	—	2	155.555	95.945	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge .....	4	69.500	—	—	3	12.000	14.000	—	—	—	—	—	—
<b>Total .....</b>	<b>76</b>	<b>552.126</b>	<b>14</b>	<b>1.608 min.</b>	<b>79</b>	<b>848.184</b>	<b>534.072</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>17</b>	<b>22.685</b>	<b>2</b>	<b>507 min.</b>

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million .....	39	19.571	14	1.608 min.	36	41.729	17.552	—	—	11	6.185	2	507 min.
De plus de 1 à 5 millions .....	23	71.015	—	—	25	92.625	67.660	—	—	5	9.000	—	—
De plus de 5 à 10 millions .....	4	33.600	—	—	8	71.900	61.491	—	—	1	7.500	—	—
De plus de 10 à 20 millions .....	4	62.340	—	—	3	21.150	36.649	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 millions .....	6	365.600	—	—	7	620.780	350.720	—	—	—	—	—	—
<b>Total .....</b>	<b>76</b>	<b>552.126</b>	<b>14</b>	<b>1.608 min.</b>	<b>79</b>	<b>848.184</b>	<b>534.072</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>17</b>	<b>22.685</b>	<b>2</b>	<b>507 min.</b>

(\*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i> )	PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces <sup>9</sup> et communes
			Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
			Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par les impôts cédulaires et additionnels)		
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
	milliers de fr.		en milliers de francs				
1927 Moyenne mensuelle	205.297	1927 Moyenne mensuelle	24.886	8.074	13.578	11.289	462.500 (1)
1928 Moyenne mensuelle	308.001	1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1928 Mai .....	281.360	1928 Juin .....	23.393	846	20.110	13.355	néant
Juin .....	321.939	Juillet .....	25.279	6.552	16.901	25.688	néant
Juillet .....	308.146	Août .....	24.686	2.753	11.130	34.011	néant
Août .....	329.927	Septembre .....	19.792	2.221	10.686	19.864	néant
Septembre .....	328.440	Octobre .....	16.881	7.772	9.964	26.136	néant
Octobre .....	339.850	Novembre .....	33.756	1.277	12.813	13.960	néant
Novembre .....	300.927	Décembre .....	59.236	3.036	12.729	17.065	\$ 10 millions
Décembre .....	402.238	1929 Janvier .....	37.894	3.744	18.023	10.677	néant
1929 Janvier .....	339.703	Février .....	13.675	3.184	12.233	11.610	néant
Février .....	302.410	Mars .....	22.315	2.438	14.653	9.866	néant
Mars .....	387.623	Avril .....	28.880	4.102	14.844	5.934	néant
Avril .....	364.267	Mai .....	20.965	1.070	17.914	5.94	néant
Mai .....	455.946	Juin .....	28.838	2.137	10.735	10.021	néant
Juin .....	40.310	Juillet .....	55.287	4.215	13.410	13.29	300.000 (2)
Juillet .....	466.245	Août .....	30.399	3.976	9.025	30.615	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Total par année.

(2) Emprunts de 100 millions de fr. 6 p. c. ville de Gand et de 200 millions de fr. 6 p. c. ville de Liège.

**NOTE.** Le Crédit Communal a émis, en août 1929, un emprunt de 300 millions de fr. 6 p. c. à 98.

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1927 .....	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
Année 1928 .....	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
8 premiers mois 1928 ..	3.980	14.698.308	3.284	3.655.655	696	238.432	3.417.163	1.942.736	3.336.696	202.042
8 premiers mois 1929 ..	4.311	19.886.476	3.614	4.317.615	777	260.751	4.056.864	2.449.492	3.055.167	151.851
1928 Juin .....	492	1.907.632	391	328.571	101	28.511	300.060	130.984	193.186	9.364
Juillet .....	325	1.923.355	258	448.896	67	71.737	377.159	266.892	90.532	7.072
Août .....	168	408.925	137	93.694	31	3.849	89.845	56.347	60.896	4.651
Septembre .....	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	73.136	4.579
Octobre .....	432	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	123.669	6.120
Novembre .....	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre .....	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier .....	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février .....	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465
Mars .....	575	2.091.399	503	560.255	72	8.482	551.773	311.832	157.771	7.781
Avril .....	1.300	4.760.941	1.096	1.062.905	204	40.020	1.022.885	517.404	1.079.487	53.513
Mai .....	1.022	5.363.915	852	1.153.822	170	66.461	1.037.361	747.327	591.640	20.699
Juin .....	662	2.846.823	518	406.575	144	35.920	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet .....	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août .....	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099

**ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES**

Tableau rétrospectif

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions du crédit			
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs
Année 1927 ...	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.328.223	1.442.609	212	449.962	84
Année 1928 ...	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
8 prem. mois 1928	706	4.032.156	152	511	4.844.199	4.466.151	6	9.280	8.507.587	1.354.990	192	223.843	16
8 premiers mois 1929	745	5.418.485	129	562	6.181.221	5.363.921	6	108.060	10.910.466	2.064.095	198	628.472	22
1928 Juin ....	78	599.404	17	63	394.208	746.358	—	—	1.345.762	207.054	32	69.111	3
Juillet ...	101	609.697	21	59	827.928	439.001	—	—	1.048.698	69.835	17	87.857	3
Août ....	80	410.589	16	57	400.327	565.250	1	980	976.819	87.624	18	12.150	2
Septembre ..	49	562.144	21	37	167.502	175.811	—	—	737.955	231.119	22	68.991	—
Octobre ..	77	673.835	16	59	474.499	299.238	—	—	973.073	171.110	26	110.830	1
Novembre ..	84	794.065	11	64	1.317.433	535.850	2	2.600	1.332.515	111.074	22	92.955	1
Décembre ..	83	250.270	11	63	404.875	461.580	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3
1929 Janvier ..	124	1.644.604	18	70	972.644	656.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.776	4
Février ..	97	544.396	14	63	363.039	497.786	—	—	1.042.182	187.921	12	47.658	4
Mars ....	86	514.395	15	71	860.632	644.214	—	—	1.158.609	266.874	21	181.970	4
Avril ....	100	318.805	20	81	856.406	824.030	1	1.500	1.144.335	99.258	20	55.364	2
Mai ....	91	411.686	18	67	991.799	1.136.081	—	—	1.547.770	184.213	30	34.390	2
Juin ....	66	186.194	13	52	710.507	665.568	1	100.000	951.752	101.359	22	29.230	1
Juillet ..	105	1.246.379	17	79	578.010	425.319	3	5.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3
Août ....	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2

(\*) Montant nominal, y compris les apports en nature

**PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).**

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	p <sup>r</sup> foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs						
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1927 Moyenne mensuelle .....	272,—	158,—	160,—	205,—	192,—	644,—	4-2-9	760,—	4-8-3	814,—	4-14-10	886,—	6-5-0	1092,—
1928 Moyenne mensuelle .....	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—
1928 Juillet .....	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-7-0	850,—	4-12-6	880,—	4-17-0	900,—	6-0-0	1100,—
Août .....	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-8-0	855,—	4-13-0	885,—	5-0-0	900,—	6-0-0	1250,—
Septembre .....	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	590,—	4-10-0	857,—	4-15-0	887,—	5-0-0	915,—	6-0-0	1250,—
Octobre .....	270,—	150,—	145,—	180,—	175,—	590,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-2-6	915,—	6-10-0	1250,—
Novembre .....	275,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—
Décembre .....	280,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-4-0	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Janvier .....	280,—	155,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-0-0	940,—	6-10-0	1250,—
Février .....	280,—	160,—	145,—	185,—	175,—	595,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—
Mars .....	290,—	165,—	150,—	190,—	175,—	605,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
Avril .....	290,—	170,—	155,—	195,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
Mai .....	290,—	170,—	170,—	195,—	205,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
Juin .....	295,—	175,—	175,—	200,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-3-0	940,—	6-10-0	1250,—
Juillet .....	3 0,—	180,—	175,—	210,—	200,—	620,—	5-0-0	867,50	5-3-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—
Août .....	3 0,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-14-0	867,50	4-17-0	887,—	5-3-6	940,—	6-10-0	1250,—
Septembre .....	315,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-10-0	867,50	4-13-6	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	12 0,—

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES**

**VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

EPOQUES	par 100 kilos							par kilo		par 26
	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomme <sup>s</sup> de terre	Lin brut	Chanvre <sup>re</sup> brut	Beurre	Laine	Oeufs
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1927 Moyenne mens..	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1928 Moyenne mens..	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1928 Juin .....	184,98	186,45	205,40	187,44	101,82	224,66	880,—	23,99	56,—	19,08
Juillet .....	184,44	182,45	202,30	172,20	79,21	204,44	886,25	24,46	55,50	20,65
Août .....	164,30	164,58	176,61	165,—	73,19	209,98	890,—	26,75	55,—	25,98
Septembre .....	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,—	30,29	55,—	27,97
Octobre .....	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,—	31,61	55,—	33,67
Novembre .....	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,—	32,94	55,—	36,87
Décembre .....	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,—	900,—	34,47	55,—	33,04
1929 Janvier .....	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	—	33,78	22,—	30,46
Février .....	163,14	160,20	169,35	164,97	77,88	207,54	—	33,27	23,50	30,92
Mars .....	162,14	159,18	167,91	164,70	84,84	210,42	—	28,37	23,—	23,13
Avril .....	161,59	158,30	169,55	164,05	76,93	204,08	—	28,92	23,—	19,20
Mai .....	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	—	26,96	23,—	19,99
Juin .....	158,70	149,55	159,74	158,64	52,68	196,72	—	27,—	23,—	21,62
Juillet .....	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	—	27,25	23,—	23,20
Août .....	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	—	29,33	23,—	25,17

SITUATION

DES

PRINCIPALES BANQUES CENTRALES

# Banque Nationale de Belgique

## Principaux postes des situations hebdomadaires

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	20-9-1928	5-9-1929	12-9-1929	19 9-1929
Encaisse . . . . .					
Or . . . . .	(1) 306.377	4.036.294	5.104.882	5.104.933	5.106.814
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger . . . . .	170.328	2.508.856	2.741.688	2.765.953	2.748.652
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger . . . . .	603.712	2.893.770	3.832.729	3.743.565	3.748.962
Avances sur fonds publics . . . . .	57.901	244.125	268.250	218.188	209.813
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26). . . . .	—	4.883.790	4.711.165	4.713.486	4.716.523
<b>PASSIF</b>					
Billets en circulation. . . . .	1.049.762	10.994.819	13.230.027	13.222.165	13.098.281
Comptes Courants particuliers . . . . .	88.333	497.108	277.793	327.190	282.742
Compte Courant du Trésor . . . . .	14.541	137.692	200.371	42.231	190.963
<b>TOTAL des engagements à vue</b>	<b>1.152.636</b>	<b>11.629.619</b>	<b>13.708.191</b>	<b>13.591.586</b>	<b>13.571.986</b>
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue . . . . .	41,36 %	56,28 %	57,24 %	57,91 %	57,88 %
Taux d'escompte des traites acceptées . . . . .	5,— %	4,— %	5,— %	5,— %	5,— %
Taux des prêts s/ fonds publics . . . . .	5,— %	5,50 %	6,50 %	6,50 %	6,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

### Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires

	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et s/l'étranger	Avances sur fondspublics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités or s/l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1927	3.271.424	2.215.241	2.447.225	171.199	1.998.846	9.566.723	491.814	92.131	10.150.668
» 1928	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.762	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
1928 Juin . . . . .	3.964.725	2.255.917	2.793.167	244.287	1.934.032	10.521.605	606.133	92.499	11.220.237
Juillet . . . . .	4.010.797	2.313.042	2.753.029	235.006	1.921.337	10.702.027	495.782	109.900	11.307.709
Août . . . . .	4.020.302	2.401.529	2.757.702	286.571	1.900.666	10.964.495	373.905	108.316	11.446.716
Septembre . . . . .	4.032.893	2.506.760	2.887.167	265.927	1.883.673	11.084.144	447.324	107.499	11.638.967
Octobre . . . . .	4.047.148	2.598.960	2.990.503	267.628	1.861.306	11.363.305	360.849	88.084	11.812.238
Novembre . . . . .	4.131.551	2.660.544	3.075.364	209.203	1.831.120	11.422.590	449.883	62.052	11.934.526
Décembre . . . . .	4.370.401	2.700.147	3.223.331	184.672	1.798.773	11.473.880	696.263	115.777	12.285.920
1929 Janvier . . . . .	4.522.724	2.791.639	3.303.928	189.024	1.758.712	11.925.922	494.610	183.906	12.604.438
Février . . . . .	4.529.289	2.487.674	3.527.961	211.082	1.722.209	11.968.393	449.255	128.257	12.545.905
Mars . . . . .	4.537.034	2.327.500	3.673.451	211.613	1.712.851	11.975.673	415.245	127.512	12.518.430
Avril . . . . .	4.637.350	2.406.846	3.771.482	224.648	1.713.961	12.205.370	470.612	114.100	12.790.082
Mai . . . . .	4.812.999	2.323.902	3.670.399	240.717	1.714.325	12.364.088	334.684	79.701	12.778.474
Juin . . . . .	4.977.801	2.317.018	3.658.405	254.484	1.711.400	12.352.120	415.335	148.863	12.916.318
Juillet . . . . .	5.042.142	2.271.937	3.888.786	281.028	1.725.618	12.741.973	359.147	136.605	13.237.726
Août . . . . .	5.063.802	2.561.917	3.989.086	238.729	1.731.528	13.108.657	389.535	150.396	13.648.588

### BANQUE D'ANGLETERRE

(En milliers de £)

	27-12-1913	20-9-1928	12-9-1929	18-9-1929
<b>ACTIF</b>				
Encaisse métallique				
Or (Issue Depart <sup>ts</sup> ) . . . . .	32.045	173.437	136.054	135.581
Monnaies d'or et d'argent (Bkg Dt	1.053	2.643	1.338	1.340
Placements du « Banking Depart <sup>ts</sup> »	47.129	72.964	102.860	101.263
dont { valeurs garanties par l'Etat . . . . .	11.199	28.065	75.687	73.782
{ escomptes et avances . . . . .	35.930	44.899	3.457	3.299
{ autres valeurs . . . . .			23.716	24.182
<b>PASSIF</b>				
Billets en circulation . . . . .	29.361	133.773	364.959	361.856
Dépôts publics (Public Deposits) . . . . .	9.421	15.888	14.011	18.589
Autres dépôts . . . . .	42.091	100.810	102.974	99.445
Rapport de l'encaisse du Banking Depart <sup>ts</sup> « or, argent et billets en réserve » au solde de ses dépôts (Proportion of reserve to liabilities)	43,1 %	53,1 %	27,7 %	29,7 %
Taux officiel d'escompte . . . . .	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

### REICHSBANK

(En milliers de Reichsmarks)

	31-12-1913	15-9-1928	7-9-1929	14-9-1929
<b>ACTIF</b>				
Encaisse or . . . . .	1.169.971	2.310.133	2.183.343	2.186.351
Devises admises dans la couverture des billets . . . . .	—	191.247	320.296	322.757
Monnaies divisionnaires . . . . .	276.832	94.957	114.438	120.186
Portefeuille effets . . . . .	1.490.749	2.116.391	2.472.576	2.239.648
Avances s/ nantissements . . . . .	94.473	69.235	52.190	53.150
Bons du Trésor escomptés . . . . .	—	—	43.660	17.170
<b>PASSIF</b>				
Billets en circulation . . . . .	2.593.445	4.256.380	4.602.590	4.411.720
Divers engagements à vue . . . . .	793.190	498.213	471.609	425.704
Rapports :				
a) de l'or et des devises à l'ensemble ] des engagements à vue . . . . .	—	52,61 %	49,34 %	51,86 %
b) de l'encaisse métallique (or et monnaies divisionnaires) à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	42,72 %	50,58 %	45,28 %	47,67 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	5,— %	7,— %	7,50 %	7,50 %

### BANQUE DE FRANCE

(En milliers de francs)

	25-6-1928	14-9-1928	6-9-1929	13-9-1929
<b>ACTIF</b>				
Encaisse-or (monnaies et lingots) . . . . .	28.934.885	30.497.163	39.006.475	39.030.518
Disponibilités à vue à l'étranger . . . . .	15.984.601	13.350.010	7.228.653	7.220.997
Portefeuille commer <sup>l</sup> et d'effets publics : effets de commerce escomptés :				
sur la France . . . . .	2.955.454	2.446.821	8.022.830	7.795.420
sur l'Etranger . . . . .	16.969	12.935	33.926	33.216
effets négociables achetés . . . . .	10.544.906	18.315.910	18.740.301	18.747.392
Avances sur titres . . . . .	1.846.774	2.008.376	2.481.113	2.448.279
Bons négociables de la caisse autonome d'amortissement . . . . .	5.930.000	5.930.000	5.611.552	5.611.552
Prêts sans intérêts à l'Etat . . . . .	3.200.000	3.200.000	3.200.000	3.200.000
<b>PASSIF</b>				
Billets au porteur en circulation . . . . .	58.772.461	61.321.259	65.780.959	65.469.559
Comptes courants créditeurs :				
du Trésor Public . . . . .	5.078.689	7.709.623	6.796.349	7.050.191
de la caisse autonome d'amortissem <sup>t</sup> comptes cour <sup>ts</sup> , comptes de dép <sup>ts</sup> de fonds, disposit <sup>ns</sup> et autres engagements à vue . . . . .	1.934.117	3.143.908	6.699.138	6.997.897
Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagem <sup>ts</sup> à vue . . . . .	40,45 %	39,41 %	45,91 %	46,11 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

### NEDERLANDSCHE BANK

(En milliers de florins P.-B.)

	27-12-1913	17-9-1928	9-9-1929	16-9-1929
<b>ACTIF</b>				
Encaisse métallique . . . . .	160.506	457.446	462.784	462.736
Portefeuille effets :				
s/ la Hollande . . . . .	67.504	54.703	66.391	58.396
s/ l'Etranger . . . . .	14.300	192.790	168.977	174.482
Avances s/nantissements . . . . .	86.026	109.303	110.526	100.134
Compte du Trésor (débit <sup>eur</sup> ) . . . . .	9.235	9.724	14.785	13.833
<b>PASSIF</b>				
Billets en circulation . . . . .	312.695	803.308	824.058	812.293
Comptes courants :				
particuliers . . . . .	4.333	33.644	14.262	12.419
du Trésor (crédite <sup>ur</sup> ) . . . . .	—	—	—	—
Assignations de banque . . . . .	1.522	294	286	479
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue . . . . .	50,39 %	54,64 %	55,18 %	56,08 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

## BANQUE NATIONALE SUISSE

(En milliers de francs)

	31-12-1913	15-9-1928	7-9-1929	14-9-1929
<b>ACTIF</b>				
Encaisse métallique (or et argent) . . . . .	190.791	502.123	539.606	539.568
Disponibilités « or » à l'étranger . . . . .	23.844	228.670	211.824	217.558
Portefeuille effets sur la Suisse . . . . .	146.546(1)	153.138	146.325	136.647
Avances sur nantissements . . . . .	28.256	59.500	63.863	53.944
Correspondants . . . . .	—	38.971	34.895	47.759
<b>PASSIF</b>				
Billets en circulation . . . . .	313.821	824.121	883.874	870.053
Autres engagements à vue . . . . .	58.930(2)	111.465	60.354	74.694
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue . . . . .	51,19 %	53,67 %	57,15 %	57,11 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris les effets sur l'étranger.

(2) Y compris les engagements à terme.

## BANQUE DE POLOGNE

(En milliers de Zloty)

	10-9-1928	31-8-1929	10-9-1929
<b>ACTIF</b>			
Encaisse métallique . . . . .	606.829	652.643	652.776
Avoirs à l'Etranger, devises et monnaies étrangères . . . . .	467.337	441.063	428.564
Total de la réserve . . . . .	1.074.166	1.093.706	1.081.340
Avoirs à l'Etranger, devises et monnaies étrang. ne servant pas de couverture . . . . .	204.240	83.613	88.316
Portefeuille effets . . . . .	631.442	716.245	702.322
Avances s/titres . . . . .	75.016	79.831	75.820
» à l'Etat . . . . .	25.000	25.000	25.000
<b>PASSIF</b>			
Billets en circulation . . . . .	1.187.577	1.359.393	1.293.007
Exigibilités à vue (y compris le c <sup>o</sup> c <sup>t</sup> du Trésor) . . . . .	569.686	413.459	454.697
Rapport de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	61,13 %	61,69 %	61,87 %
Rapport de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	34,53 %	36,81 %	37,35 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	8,— %	9,— %	9,— %

## FEDERAL RESERVE BANKS

(En milliers de dollars)

	29-8-1928	21-8-1929	28-8-1929
<b>ACTIF</b>			
Réserves « Or » . . . . .	2.618.809	2.954.188	2.962.099
Autres réserves . . . . .	146.085	188.626	186.939
Total des réserves. . . . .	2.764.894	3.142.814	3.149.038
Effets escomptés . . . . .	1.038.773	986.378	973.627
» achetés sur le marché libre . . . . .	184.299	132.137	156.514
Fonds publics nationaux . . . . .	208.964	148.607	145.321
<b>PASSIF</b>			
Billets en circulation (Fed. Res. Notes) . . . . .	1.650.996	1.822.853	1.829.372
Dépôts . . . . .	2.324.682	2.337.173	2.347.508
dont } des banques associées . . . . .	2.268.682	2.292.032	2.305.598
} du Trésor et particuliers . . . . .	56.000	45.141	41.910
Rapport du total des réserves aux engagements à vue . . . . .	69,5 %	75,5 %	75,4 %
Taux d'escompte de la F. R. B. of N.-Y . . . . .	6,— %	6,— %	6,— %

## BANQUE D'ITALIE

(En milliers de lires)

	31-12-1913	20-8-1928	10-8-1929	20-8-1929
<b>ACTIF</b>				
Encaisse or . . . . .	1.107.633	5.001.574	5.159.006	5.159.055
» argent . . . . .	94.607	—	—	—
Devises et avoires à l'Etranger admis dans la couverture des billets . . . . .	88.988	6.789.425	4.897.619	4.913.545
Total de la réserve . . . . .	1.291.228	11.790.999	10.056.625	10.072.600
Effets sur l'Italie . . . . .	505.968	2.948.291	3.783.014	3.731.288
Avances sur nantissements . . . . .	126.063	1.374.872	1.415.749	1.566.733
Comptes courants (débiteurs) . . . . .	63.605	195.049	201.859	214.017
<b>PASSIF</b>				
Billets en circulation . . . . .	1.764.433	17.010.121	16.853.680	16.519.986
Assignations s/la Banque . . . . .	—	583.692	412.040	481.839
Comptes courants productifs. . . . .	207.885(1)	2.878.344	1.228.310	1.441.840
Compte courant du Trésor . . . . .	158.831	300.000	300.000	300.000
<b>Rapports :</b>				
a) de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	60,59 %	56,76 %	53,51 %	53,74 %
b) de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	56,41 %	24,08 %	27,45 %	27,52 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	5,50 %	5,50 %	7,— %	7,— %

(1) Y compris les « debiti a vista » et les « conti correnti passivi ».